

Gelinaud

AR VRAN

MÖRBIHAN



ANNEE 1991 N°3



TABLE DES MATIERES

Conseils pour la transmission des observations ornithologiques pour le Morbihan.....	p.4
Conseils de rédaction.....	p.6
Observations ornithologiques du Morbihan pour la période du 16 Novembre 1990 au 15 Mars 1991.....	p.8
Un chant insolite en Forêt de Pont-Calleck.....	p.31
Calendrier des oiseaux bretons II-Les oiseaux hivernants.....	p.33
Identification des grèbes en hiver	p.37
Recensement BIROE :Dénombrements d'anatidés et de Foulques hivernant en France en Janvier 1990	p.41
Fiches techniques:	
-Identification des plongeurs à distance	p.52
-Goeland argenté juvénile et Goeland brun juvénile	p.53
-Buse variable et Bondrée apivore au vol	p.54
Liste des personnes participant à Ar Vran Morbihan	p.55

CONSEILS POUR LA TRANSMISSION DES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES POUR LE MORBIHAN

1-Ces conseils seront sujets à modification en fonction de l'évolution des espèces et de nos connaissances.

2-Pour les espèces communes, noter:

- les suivis de sites
- les recensements complets sur un site (en particulier pour les canards et limicoles)
- la première et la dernière date d'observation des migrateurs
- les nouveautés par rapport à l'atlas des oiseaux nicheurs de 70-75 et de 80-85 (à paraître) et l'atlas des hivernants (Ar Vran, 1986, TOME XII, fasc.3).
- le plus possible d'information quantifiée pour les nicheurs (ex: 10 couples d'Eperviers sur la commune de Molac).

3-Les espèces rares sont à noter systématiquement; les espèces occasionnelles feront l'objet d'une description qui sera transmise au Comité d'Homologation National.

4-Les données ornithologiques morbihannaises devront impérativement être transmises dans un délai de 1 mois après la fin de chaque période, afin de ne pas compromettre dans le temps la parution du rapport.

Elles devront parvenir:

-Avant le 15 Mai pour la période du 15/11 au 15/03

-Avant le 15 Décembre pour la période du 16/03 au 14/11

Toutes données parvenant après ces dates pour la période considérée, ne pourront être prises en compte dans les actualités ornithologiques.

Ces observations sont à envoyer à l'adresse suivante:

ILIOU Bernard
La Ville Gleuhiel
56120 GUEGON
Tél:97-75-67-64

Respecter pour les espèces l'ordre du Peterson (Guide des oiseaux d'Europe-R.PETERSON, G.MOUNTFORT, P.A.D.HOLLOM, P.GEROUDET-Delachaux et Niestlé- 1989-11^e édition), conserver les mêmes noms français, et pour chaque espèce la chronologie des observations

5-Liste des espèces à noter systématiquement

Plongeurs	Grue cendrée	Cochevis huppé
Grèbe jougris	Petit gravelot	Pipit rousseline
Grèbe esclavon	Gravelot à collier interrompu	Pipit spioncelle
Pétrel fulmar	Bécasseau minute	Rossignol philomèle
Puffins	Bécasseau de Temminck	Gorgebleue à miroir
Pétrels	Bécasseau cocorli	Merle à plastron
Butor étoilé	Bécasseau violet	Cisticole des joncs
Blongios nain	Bécassine sourde	Locustelles
Héron bihoreau	Barge à queue noire	Phragmite aquatique
Héron crabier	Chevalier sylvain	Rousserolle turdoïde
Héron pourpré	Phalaropes	Fauvette babillarde
Grande aigrette	Labbes	Mésange à moustaches
Cigognes	Mouette mélanocéphale	Mésange noire
Spatule blanche	Mouette de Sabine	Mésange rémiz
Cygnés	Goeland leucophaea	Loriot d'Europe
Oies	Goeland bourgmestre	Pies-grièches
Bernache nonnette	Goeland à ailes blanches	Crave à bec rouge
Sarcelle d'été	Sterne caugek (hiver)	Choucas des tours
Nette rousse	Sterne de Dougall	Corbeau freux
Fuligule nyroca	Sterne naine	Grand corbeau
Eider à duvet	Sterne arctique	Moineau friquet
Macreuse brune	Guifettes	Pinson du Nord
Harelde de Miquelon	Mergule nain	Tarin des aulnes
Harle piette	Macareux moine	Gros bec casse-noyaux
Harle bièvre	Pigeon colombin	Bruant lapon
Bondrée apivore	Chouette chevêche	Bruant des neiges
Milan noir	Hibou moyen-duc	Bruant ortolan
Milan royal	Hibou des marais	Bruant proyer
Busard Saint-Martin	Engoulevent d'Europe	
Busard cendré	Huppe fasciée	
Autour des palombes	Torcol fourmilier	
Balbusard pêcheur	Pic cendré	
Faucon émerillon	Pic noir	
Faucon hobereau	Pic mar	
Faucon pèlerin	Alouette calandrelle	
Caille des blés	Alouette lulu	
Marouettes		

CONSEILS DE REDACTION DES OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

Je me souviens que, lorsque j'étais à l'école, ou à la faculté, on nous demandait de faire un effort pour bien écrire, et aussi de bien présenter nos documents. Ce n'est que depuis que j'ai pris en charge la rédaction des numéros d'Ar Vran 56, que je réalise pleinement combien ces détails sont importants pour celui qui doit utiliser ces données. Pour ce deuxième numéro, je peux vous affirmer que j'ai perdu énormément de temps à comprendre la présentation, puis et surtout, à rentrer ces informations sur informatique pour pouvoir les traiter par la suite.

Je vous demande donc, afin de ne pas me donner un travail supplémentaire de décryptage, et pour éviter les retards dans la parution des futurs numéros, de bien vouloir respecter les quelques conseils suivants.

Conseils d'ordre généraux:

-Ecrire lisiblement. Dans les données reçues, certains noms d'oiseaux sont indéchiffrables. Si dans ce cas, il est encore possible de les deviner, en ce qui concerne les noms de lieux, il devient impossible de retrouver l'orthographe exacte. Des erreurs ne peuvent qu'en découler.

-Respecter la présentation. Même si vous n'avez plus de fiches, faites au moins des colonnes comprenant:

- les espèces
- la date
- la localité
- l'effectif
- la rubrique divers

-respecter bien la présentation : **une seule donnée par ligne**

-je préfère qu'entre chaque espèce vous ne mettiez pas de lignes blanches. Toute ligne blanche est pour moi, source d'erreur, par risque de décalage des renseignements.

-sauf nécessité d'un commentaire plus long, ne pas écrire une donnée sur plusieurs lignes.

-n'oubliez pas de mentionner votre nom sur TOUTES les feuilles que vous nous envoyez. Ainsi en cas de demandes de renseignements complémentaires, nous pourrions prendre contact avec vous.

ESPECES:

Utiliser la classification, et la terminologie utilisée par le Peterson. Evitez les abréviations qui prêtent à confusion, comme par exemple: M. noir. Il s'agit d'un Merle noir, ou d'un Martinet noir?

DATE:

Mettre les dates sous la forme suivante: JJ/MM/AA ou J/M/AA.

Notez toujours l'année, car il deviendra impossible dans quelques temps de retrouver l'année exacte de l'observation. Elle était pourtant évidente lors de l'envoi des données pour la période considérée.

-Evitez les dates du style mi-juin 90, ainsi que l'absence de date. Si vous n'avez pas une date précise, notez: ??/5/90 ou ??/90.

Pour les observations sur une période du 1/5 au 3/8/90 par exemple: notez 1/5/90 dans la colonne des dates, et dans la rubrique divers: «observé jusqu'au 3/8/90»

LOCALITE:

Présentez les localités de la manière suivante:

Lieu-dit/Commune, avec éventuellement le département, s'il s'agit d'une observation faite ailleurs que dans le Morbihan. Nous avons reçu des données du Finistère, des Côtes d'Armor et de Loire-Atlantique. Ne connaissant pas toutes les localités de Bretagne, il est souvent difficile de déterminer l'emplacement exacte de l'observation. La donnée peut être alors tout simplement inexploitable. Exemple: Etang de Lannec/Ploemeur, Falguérec/Séné, Cap Coz/Fouesnant (29).

EFFECTIF:

Un chiffre aussi précis que possible est souhaitable. Il est évident qu'une fourchette est quelquefois la seule donnée que l'on puisse formuler: 700 à 900, ou >1000, ou 20-25, ou plusieurs 100.

DIVERS:

C'est la rubrique la plus mal utilisée.

Il faut y noter les éléments intéressants, ceux qui apportent quelque chose: chanteur, nicheur, 5 jeunes, 3 oeufs, immature, adulte, 3 couples, 1ère observation de l'année, dernière observation, présent, absent, alarme, reproduction probable ou possible, sous-espèce, cadavre, mazouté, mâle, femelle, poussins, transport de nourriture, transport de matériaux, attaque un martinet, en mue, etc...

Evitez les commentaires qui n'apportent rien: (c'est pas toujours facile de s'en apercevoir):

Faucon crécerelle... en vol

Petit pingouin... en mer

Sterne caugek... posée

Il est plus intéressant de noter:

Faucon crécerelle... en mer

Petit pingouin... trouvé dans un bois

Lorsque le renseignement est le même sur la ligne suivante, précisez bien par un " ", par "--", ou par «idem» qu'il s'agit de la même chose.

Tous ces petits détails seront je pense peu contraignant pour vous, par contre pour moi, ils me faciliteront énormément la tâche. Si vous passez un certain temps à rédiger vos données, n'oubliez pas que moi, je passe la somme de tous ces temps que vous y avez consacré pour rentrer ces données sur informatique, et même plus pour pouvoir les exploiter, et les mettre en page. Aussi, s'il vous plait, facilitez moi la tâche.

D'avance merci...

Arnaud LE DRU

.....

Noms des participants au n°3 de AR VRAN Morbihan, pour le période du 16 Novembre 1990 au 15 Mars 1991.

AUCHER J-P.,
BASQUE R.,
CARCREFF D.,
DAVID J.,
ERMEL G.,
FLAHAUT,
FRAPPER G.,
GELINAUD G.

GUTHARD C.,
ILIOU B.,
JAMET M.,
LE BOZEC Y.,
LE CHENADEC A.,
LE DRU A.,
LE LANNIC J.,
LE NEVE A.

MAHE F.,
MAHEO R.,
PICHOT C.,
QUILLERE M. et A.,
ROBIC J-F.,
ROS J.,
ROUGE A.,
VOUADEC Ph.

.....

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES POUR LA PERIODE DU 16 Mars 1990 au 14 Novembre 1990

Plongeon sp. (Gavia sp.) 4 données

30/12/90	Le Conguel/Quiberon	2
12/1/91	Kerhostin/St Pierre Quiberon	2

Plongeon catmarin (Gavia stellata) 9 données

12/10/90	Le Conguel/Quiberon	3	
30/12/90	Carnac	1	
30/12/90	Le Conguel/Quiberon	1	
11/1/91	Pointe de Penvins/Sarzeau	1	
12/1/91	Port de Vannes	1	mazouté?
17/2/91	Marais de Bodaval/Sarzeau	1	
15/3/91	Etang de Lannec/Ploemeur	1	

Plongeon arctique (Gavia arctica) 2 données

30/12/90	Le Conguel/Quiberon	1
5/3/91	Etang de Lannec/Guidel	1

Plongeon imbrin (Gavia immer) 11 données

18/11/90	Houat à Hoedic	16
6/12/90	Montsarrac/Séné	1
15/12/90	Damgan	3
30/12/90	Le Conguel/Quiberon	3
30/12/90	Portivy	3
6/1/91	Portivy/Quiberon	4
12/1/91	Le Conguel/Quiberon	2

Le littoral morbihanais et plus précisément la zone située entre Quiberon et Lorient présente un intérêt national pour l'hivernage de ces trois espèces. La première observation a lieu le 12/10/90, et la dernière le 15/3/91.

Seuls deux Plongeurs arctiques ont été notés durant cette période. Bien que l'espèce soit régulière sur nos côtes, c'est la première année que l'effectif est aussi faible.

Le Plongeur imbrin est bien présent, 16 individus observés le 18/3/90 dans l'archipel Houat-Hoedic révèle l'importance de ce site pour l'hivernage de cette espèce. Compte tenu des conditions météorologiques les comptages effectués de la côte, ne reflètent pas forcément l'hivernage réel de ces espèces, dans la mesure où les plongeurs prospectent également des zones situées en haute mer.

Espèces à noter systématiquement.

Grèbe castagneux (Tachybaptus ruficollis) 24 données

11/12/90	Rivière d'Etel	134
12/12/90	Pen-En-Toul/Larmor Baden	12
12/12/90	Toulvern/Baden	15
13/1/91	Pen-En-Toul/Larmor Baden	6
13/1/91	Toulvern/Baden	22
26/1/91	Pen-En-Toul/Larmor Baden	5

26/1/91	Rivière d'Etel	140
26/1/91	Toulvern/Baden	25
10/2/91	Rivière d'Etel	103
11/2/91	Toulvern/Baden	21
18/2/91	Pen-En-Toul/Larmor Baden	3
23/2/91	Toulvern/Baden	22
24/2/91	Rivière d'Etel	85

La Rivière d'Etel constitue un site d'hivernage important pour l'espèce et se doit d'être suivie régulièrement.

Rivière d'Etel		Toulvern/Baden		Pen-En-Toul	
11/12	134	12/12	15	12/12	12
26/1	140	13/1	22	13/1	6
10/2	103	26/1	25	26/1	5
14/2	85	11/2	21	18/2	3
		23/2	22		

Grèbe huppé (Podiceps cristatus) 22 données.

18/11/90	La Mine d'Or/Pénestin	1000+	
11/12/90	Rivière d'Etel	2	
30/12/90	Carnac	21	
30/12/90	La Trinité-Sur-Mer	29	
30/12/90	Presqu'île de Quiberon	98	
30/12/90	St Philibert	77	
12/1/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	19	
26/1/91	Rivière d'Etel	8	
10/2/91	Rivière d'Etel	29	
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	35	
24/2/91	Rivière d'Etel	24	
28/3/91	Etang de Priziac	2	parade
13/4/91	Etang de Priziac	3	

Le littoral morbihanais constitue une zone de repli important. La Presqu'île de Quiberon et les secteurs environnants totalisent 225 individus le 30/12/90.

Grèbe jougris (Podiceps grisegena) 6 données.

18/11/90	Houat à Hoedic	4
9/12/90	Pointe de l'Ours/St Armel	1
30/12/90	Le Conguel/Quiberon	2
30/12/90	Portivy	1
1/1/91	Kerjouanno/Arzon	2
12/1/91	Le Conguel/Quiberon	2

Bien que régulièrement observé sur notre littoral, et notamment en Presqu'île de Quiberon, ce grèbe reste peu commun.

Grèbe esclavon (Podiceps auritus) 4 données.

30/12/90	Carnac	11
30/12/90	Presqu'île de Quiberon	45
30/12/90	St Philibert	15
1/1/91	Kerjouanno/Arzon	28

Grèbe à cou noir (Podiceps nigricollis) 6 données.

4/11/90	Perello/Ploemeur	1
9/12/90	Noyalo	5
9/12/90	Pointe de l'Ours/St Armel	6
30/12/90	La Trinité-Sur-Mer	12

30/12/90 St Philibert

30

Notre littoral constitue une zone importante pour l'hivernage de ces deux espèces. Si le Grèbe à cou noir et le Grèbe esclavon se cotoient régulièrement, le Grèbe esclavon a tendance à prospecter des zones plus maritimes, telles Quiberon et Carnac, sites où les populations sont les mieux représentées.

Petrel fulmar (*Fulmarus glacialis*) 1 donnée

31/3/91 Pen Men/Groix 1

Puffin des Baléares (*Puffinus p. mauretanicus*) 1 donnée

28/10/90 Hoedic 2

Puffin des Anglais (*Puffinus puffinus*) 1 donnée

28/10/90 Hoedic 5

Pétrel tempête (*Hydrobates pelagicus*) 1 donnée

28/10/90 Hoedic 2

Fou de Bassan (*Sula bassana*) 3 données

30/12/90 Le Vivier/Quiberon 4

14/1/91 Kerhillio/Erdeven 2 morts

23/2/91 Erdeven/Penthièvre 2 morts

Très faible nombre des observations pour la période considérée.

Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) 7 données.

29/12/90 Etang de St Jean/Lochal Mendon 6

4/2/91 Etang de Priziac 4

10/3/91 Etang de Langoelan 3

8/4/91 Etang de Priziac 7

Ce cormoran hiverne de façon régulière sur la plupart des plans d'eau de l'intérieur. Il serait souhaitable afin d'évaluer les populations présentes d'effectuer des suivis et des recensements précis.

40 individus hivernent en moyenne à l'étang au Duc à Ploermel.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) 1 donnée

2/4/91 Beg Nevez/Guidel 1

Héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*) 2 données

17/2/91 Etang de Noyalo 1 adulte

19/2/91 Etang de Noyalo 1 adulte

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) 20 données

18/11/90 Hoedic 1

22/11/90 Groix 1 à 4 Hivernage

3/12/90 Falguérec/Séné 22

17/12/90 Rivière d'Etel 43+

13/1/91 Rivière d'Auray 40+

26/1/91 Pen-En-Toul/Larmor-Baden 24

10/2/91 Pen Mané/Locmiquélic 20

16/2/91 Etang de la Forêt/Brandivy 3

23/2/91 Pen-En-Toul/Larmor-Baden 6

23/2/91 Toulvern/Baden 6

24/2/91 Rivière d'Etel 20+

vague de froid Bailleron/St Armel 3 mortes

vague de froid Marais de Séné 4 mortes

Espèce très sensible aux vagues de froid. 7 individus sont trouvés morts à Séné et Bailleron. Il faut noter que cet oiseau a tendance à hiverner de plus en plus sur les cours d'eau et les étangs de l'intérieur du Morbihan. L'hivernage de quelques individus est devenu régulier sur l'île de Groix depuis quelques années. Deux individus à Ploermel et 3 à Brandivy.

Grande aigrette (Egretta alba) 5 données.

18/11/90	Etang de Noyalo	1	
26/1/91	Etang de St Jean/Lochal-Mendon	1	
17/2/91	Etang de Noyalo	1	hivernage complet
19/2/91	Etang de St Jean/Lochal Mendon	1	

Deux individus sont présents durant la période dans notre département.

Héron cendré (Ardea cinerea) 5 données.

29/12/90	Etang de St Jean/Lochal Mendon	22	
----------	--------------------------------	----	--

Ibis sacré (Threskiornis aethiopicus) 1 donnée.

25/2/91	Etang de St Jean/Lochal Mendon	2	
---------	--------------------------------	---	--

Spatule blanche (Platalea leucorodia) 25 données

17/2/91	Bodaval/Sarzeau	6	
17/2/91	Falguérec/Séné	15	
19/2/91	Falguérec/Séné	3	
21/2/91	Falguérec/Séné	6	adultes
22/2/91	Falguérec/Séné	14	12 adultes
24/2/91	Rivière d'Etel	1	juv
25/2/91	Falguérec/Séné	22	2 juv
27/2/91	Falguérec/Séné	20	
1/3/91	Falguérec/Séné	6	
2/3/91	Falguérec/Séné	2	
3/3/91	Bindre/Séné	12	
3/3/91	Falguérec/Séné	5	
5/3/91	Falguérec/Séné	11	
6/3/91	Falguérec/Séné	9	
7/3/91	Bindre/Séné	7	
7/3/91	Falguérec/Séné	1	
8/3/91	Falguérec/Séné	7	1 juv
9/3/91	Falguérec/Séné	1	
10/3/91	Falguérec/Séné	3	
11/3/91	Falguérec/Séné	3	2 adultes+1 juv
12/3/91	Bindre/Séné	1	
12/3/91	Falguérec/Séné	2	2 adultes
13/3/91	Falguérec/Séné	6	
13/3/91	Lirey/Noyalo	2	

passage bien marqué et bien suivi sur Falguerec.

Cygne tuberculé (Cygnus olor) 3 données

9/2/91	Vasière de Locmiquélic	2	
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	1	
9/3/91	Etang de la Forêt/Brandivy	1	

Oie sp. (Anser sp.) 1 donnée

20/10/90	Beg Nevez/Guidel	60	
----------	------------------	----	--

Oie cendrée (Anser anser) 1 donnée

14/2/91	Etang de Lannenec/Ploemeur	1	
---------	----------------------------	---	--

Bernache du Canada (Branta canadensis) 1 donnée

24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	8	
---------	---------------------------	---	--

Bernache nonnette (Branta leucopsis) 4 données

2/12/90	Rivière de Noyalo	1	observée jusqu'au 1/1/91
9/12/90	Bénance/Sarzeau	1	observée jusqu'à mi-mars.Très peu farouche, échappée?

1/1/91	Rivière de Noyalo	1
15/4/91	Le Faouet	4

Cet oiseau étant actuellement très présent en captivité, tant dans notre département que sur le plan national, il s'avère difficile de faire la part entre les individus échappés et sauvages. Ceci est également valable pour la Bernache du Canada. Chacun se doit d'être très prudent quant à l'analyse de ce genre d'observation.

Bernache cravant (Branta b. bernicla) 12 données

2/12/90	Rivière de Noyalo	500
9/12/90	Noyalo	200
30/12/90	Anse de Men Du	400
12/1/91	Rivière de Noyalo+Ile Tascon	400
14/1/91	Rivière d'Etel	50
3/2/91	Rivière d'Etel	109
16/2/91	Locmaria/Groix	4
17/2/91	Boderhaff/Le Tour-Du-Parc	200
21/2/91	Anse de Men Du	50
21/2/91	Vannes	180
24/2/91	Rivière d'Etel	33
30/3/91	Locmaria/Groix	1

Bernache cravant à ventre pâle (Branta b. hrota) 7 données

15/12/90	Golfe du Morbihan	3 ad
22/12/90	Rivière de Noyalo	1 ad
23/12/90	Tascon/St Armel	1
1/1/91	Kerbodec/Sarzeau	1
1/1/91	Penvins/Sarzeau	1 ad
1/1/91	Truscat/Sarzeau	1 ad
11/1/91	Penvins/Sarzeau	1

L'observation plus rigoureuse des bandes de bernaches cravants, a permis de mettre en évidence la seule sous-espèce à ventre blanc. Cette bernache dont les populations les plus proches hivernent en Irlande et Grande-Bretagne est sans doute plus régulière qu'on ne le pense dans le Golfe du Morbihan. Cela reste à confirmer pour les hivers à venir. Plusieurs centaines ont hiverné cette année dans le cotequin.

Bernache cravant du Pacifique (Branta B. ??) 1 donnée

23/12/90	Quistinic/St Armel	1	du 23/12 au 1/1/91
----------	--------------------	---	--------------------

Bernache à cou roux (Branta ruficollis) 4 données

16/11/90	Rivière de Noyalo	1 juv	
18/11/90	Rivière de Noyalo	1	Juvénile
9/12/90	Noyalo	1	

Un individu de 1^{re} année est observée pour la première fois dans notre région, cela constituant sur le plan national la 7^o observation.

Le fait que cet oiseau soit de 1^{re} année,

constitue une observation exceptionnelle pour la France

On peut considérer sous toute réserve que cet oiseau s'est joint dans le nord de l'Europe aux contingents d'oies se dirigeant vers leurs quartiers d'hivernage car l'observation de cet individus est à mettre en parallèle avec l'arrivée de Bernaches cravants dans le Golfe du Morbihan.

Tadorne de Belon (Tadorna tadorna) 18 données

14/1/91	Rivière d'Etel	297
---------	----------------	-----

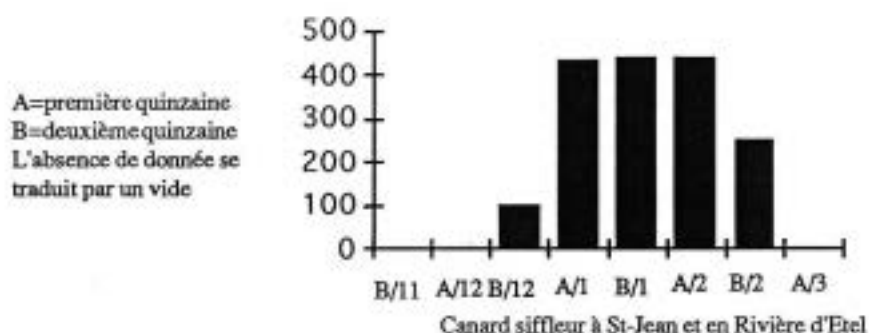
17/2/91	Boderhaff/Le Tour-Du-Parc	180
18/2/91	Etang du Loc'h/Guidel	4
23/2/91	Baie de Plouharnel	55
2/3/91	Rivière Nayalo-Truscat	2210
17/3/91	Marais de Falguérec/Séné	167
31/3/91	Pen Men/Groix	12

2210 individus observés le 2/3/91 en Rivière de Noyalo, confirme l'intérêt du Golfe du Morbihan pour l'hivernage de cette espèce. Celui-ci constitue le 3^e site sur le plan national.

A la mi-janvier, 300 tadornes sont également présents en Rivière d'Etel, site qui mérite d'être suivi régulièrement.

Canard siffleur (Anas penelope) 18 données

9/12/90	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	370
29/12/90	Etang de St Jean/Lochal Mendon	100
14/1/91	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	430

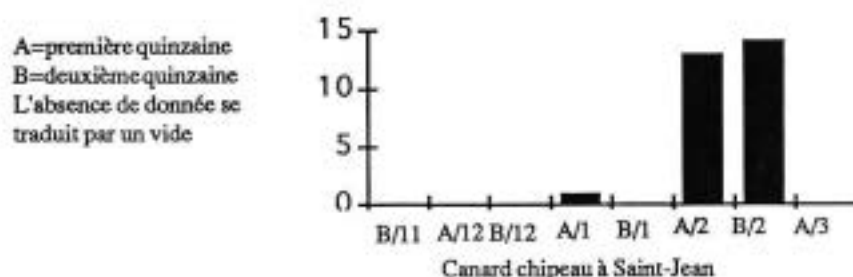


26/1/91	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	435
3/2/91	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	440
10/2/91	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	280
14/2/91	Fort Bloqué/Ploemeur	15
17/2/91	La Brousse/Sarzeau	80
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	57
24/2/91	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	444
25/2/91	Etang de St Jean/Lochal Mendon	250
6/3/91	Falguérec/Séné	11
7/3/91	Falguérec/Séné	7

Hivernage régulier sur l'Etang de Saint-Jean, ainsi que sur la rivière d'Etel.

Canard chipeau (Anas strepera) 12 données

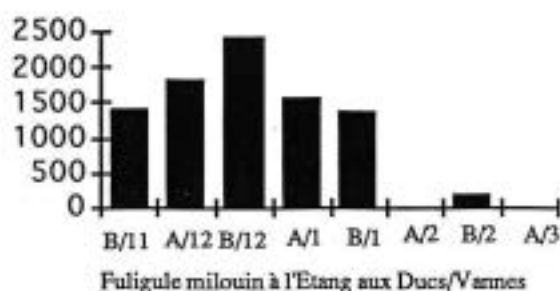
6/1/91	Etang de St Jean/Lochal-Mendon	1
3/2/91	Etang de St Jean/Lochal-Mendon	7



10/2/91	Etang de St Jean/Locoal-Mendon	13	
17/2/91	Bodaval/Sarzeau	20	
17/2/91	La Brousse/Sarzeau	12	
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	13	
24/2/91	Etang de St Jean/Locoal-Mendon	14	
24/2/91	Le Roch Du/Crach	27	
<u>Sarcelle d'hiver (Anas crecca) 28 données</u>			
7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	40	
9/12/90	Rivière d'Etel	25	
15/12/90	Etang du Loch/Damgan	105	
26/1/91	Rivière d'Etel	15	
3/2/91	Rivière d'Etel	44	
11/2/91	Baden	123	
13/2/91	Etang du Loc'h/Guidel	50	
17/2/91	Boderhaff/Le Tour-Du-Parc	30	
18/2/91	Anse du Men Du	7	4 mâles, 3 femelles
20/2/91	Falguérec/Séné	72	
23/2/91	Pen-En-Toul/Larmor-Baden	50	
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	173	
24/2/91	Le Roch-Du/Crach	91	
24/2/91	Rivière d'Etel	215	
4/3/91	Falguérec/Séné	57	
6/4/91	Etang de Priziac	8	
<u>Canard colvert (Anas platyrhynchos) 23 données</u>			
14/10/90	Etang du Perello/Ploemeur	60	
24/11/90	Les Grands Sables/Groix	30	
7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	110	
9/12/90	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	15	
12/12/90	Etang de Toulvern/Baden	53	
29/12/90	Etang de St Jean/Locoal Mendon	70	
12/1/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	51	
14/1/91	Erdeven	150+	
21/1/91	Etang de Priziac	4	
26/1/91	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	30	
3/2/91	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	155	
10/2/91	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	125	
19/2/91	Anse de Quelisoye/Larmor Plage	205	
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	48	
24/2/91	Etang de St Jean+Rivière d'Etel	103	
24/2/91	Le Roch-Du/Crach	190	
<u>Canard pilet (Anas acuta) 26 données</u>			
29/11/90	Rivière de Noyalo	200	
10/2/91	Rivière d'Etel	18	
11/2/91	Baden	29	
11/2/91	Le Bono	8	
21/2/91	Falguérec/Séné	69	
23/2/91	Meriadec/Baden	8	
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	33	
24/2/91	Le Roc'h-Du/Crach	9	
25/2/91	Etang de St Jean/Locoal Mendon	2	1 couple

2/3/91	Falguérec/Séné	116	
13/3/91	Falguérec/Séné	84	
<u>Canard souchet (<i>Anas clypeata</i>) 49 données</u>			
17/12/90	Rivière d'Etel	2	
1/1/91	Lagunage de Damgan	54	
14/1/91	Rivière d'Etel	13	
10/2/91	Pen Mané/Locmiquélic	130	
10/2/91	Rivière d'Etel	8	
11/2/91	Baden	55	
11/2/91	Rivière du Crach	21	20 femelles, 1 mâle
13/2/91	Etang du Loc'h/Guidel	15	
13/2/91	Etang du Ter/Ploemeur	50	
15/2/91	Falguérec/Séné	48	
17/2/91	Bodaval/Sarzeau	30+	
17/2/91	Kerguelen/Larmor Plage	2	femelle et mâle
17/2/91	La Brousse/Sarzeau	50	
18/2/91	Pen-En-Toul/Larmor-Baden	25	
21/2/91	Anse du Men Du	7	3 mâles, 4 femelles
23/2/91	Pen-En-Toul/Larmor-Baden	50	
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	35	
24/2/91	Le Cranic/Brech	25	
24/2/91	Le Roc'h-Du/Crach	102	
24/2/91	Rivière d'Etel	43	
25/2/91	Etang de St Jean/Locoal Mendon	20	10 couples
28/2/91	Falguérec/Séné	94	
1/3/91	Falguérec/Séné	98	
6/3/91	Falguérec/Séné	126	
7/3/91	Falguérec/Séné	130	
12/3/91	Falguérec/Séné	35	
13/3/91	Falguérec/Séné	25	
15/3/91	Falguérec/Séné	75	
<u>Fuligule milouin (<i>Avthya ferina</i>) (39 données)</u>			
17/11/90	Auray	50	
25/11/90	Sanaga/Groix	4	première donnée de l'île
30/11/90	Etang au Duc/Vannes	1400	
4/12/90	Etang au Duc/Vannes	1380	
9/12/90	Lagunage/Auray	48	
14/12/90	Etang au Duc/Vannes	1800	
15/12/90	Lagunage/Damgan	40	

A=première quinzaine
B=deuxième quinzaine
L'absence de donnée se traduit par un vide



16/12/90	Lagunage/Baden	40	
18/12/90	Etang de Priziac	8	
31/12/90	Etang au Duc/Vannes	2400	
5/1/91	Lagunage/Baden	43	
12/1/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	28	
14/1/91	Le Cranic/Brec'h	161	
15/1/91	Etang au Duc/Vannes	1560	
22/1/91	Lagunage/Damgan	54	
30/1/91	Etang au Duc/Vannes	1350	gel de l'étang pendant la vague de froid
3/2/91	Le Cranic/Brec'h	230	
9/2/91	Lagunage/Auray	110	
20/2/91	Etang au Duc/Vannes	150à200	
24/2/91	Lagunage/Damgan	170	

Fuligule nyroca (Aythya nyroca) 2 données

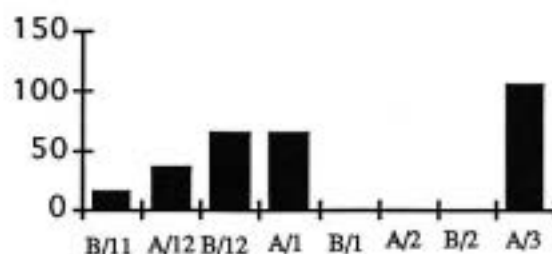
30/11/90 Etang au Duc/Vannes 1 jusqu'au 30/1/91

Un individu est présent durant deux mois du 30/11/90 au 30/1/91 à l'Etang aux Ducs de Vannes. La relative abondance de l'espèce en captivité rend difficile l'interprétation de ce genre d'observation.

Fuligule morillon (Aythya fuligula) 29 données

30/11/90	Etang au Duc/Vannes	15
4/12/90	Etang au Duc/Vannes	30
7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	30
14/12/90	Etang au Duc/Vannes	36
15/12/90	Lagunage/Penestin	10
24/12/90	Barrage d'Arzal	74
24/12/90	Lagunage/Damgan	31
31/12/90	Etang au Duc/Vannes	64
1/1/91	Lagunage/Damgan	20
5/1/91	Lagunage+Mériadec/Baden	17
12/1/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	24
15/1/91	Etang au Duc/Vannes	64
22/1/91	Lagunage/Damgan	5
9/2/91	Lagunage/Auray	10

A=première quinzaine
B=deuxième quinzaine
L'absence de donnée se traduit par un vide



Fuligule morillon à l'Etang aux Ducs/Vannes

10/2/91	Rivière d'Etel	10
23/2/91	Lagunage+Mériadec/Baden	16
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	15
2/3/91	Etang au Duc/Vannes	34M,72F

L'augmentation des stations d'épuration selon le principe du lagunage offre un potentiel important de sites exploitables par les différentes espèces de canards et de grèbes. Il serait intéressant dans l'avenir de suivre régulièrement ces nouveaux types de milieux.

Fuligule milouinan (*Aythya marila*) 12 données

18/11/90	Estuaire Vilaine	170	
30/11/90	Etang au Duc/Vannes	2	femelles
10/12/90	Rivière de Noyalo	13	
15/12/90	Estuaire Vilaine	700	
15/1/91	Etang au Duc/Vannes	2	mâle
15/2/91	Kerihuelo/Landaul	2	
16/2/91	Etang de la Forêt/Brandivy	1	femelle
22/2/91	Rivière de Noyalo	17	
9/3/91	Etang de la Forêt/Brandivy	1	femelle

L'Estuaire de la Vilaine est toujours le site essentiel pour l'hivernage de cette espèce au niveau national. Il faut cependant signaler la présence durant la période considérée d'une femelle dans l'intérieur du département.

Eider à duvet (*Somateria mollissima*) 2 données

15/12/90	La Mine d'Or/Penestin	4	
30/12/90	Carnac	8	femelles

Harelde de Miquelon (*Clangula hyemalis*) 3 données

15/12/90	Rivière de Penerf	2	
24/12/90	Pointe de l'Ours/St Armel	1	femelles
30/12/90	St Pierre/Quiberon	6	(1 mâle)

Macreuse noire (*Melanitta nigra*) 7 données

17/11/90	Etel-Erdeven	15	
1/12/90	Fort Bloqué/Ploemeur	3	
15/12/90	La Mine d'Or/Penestin	5	
30/12/90	St Pierre/Quiberon	40+	
14/1/91	Erdeven	16	

Macreuse brune (*Melanitta fusca*) 4 données

17/11/90	Etel-Erdeven	50	
24/11/90	Port Tudy/Groix	2	
19/12/90	Rivière de Vannes	3	
12/1/91	St Pierre/Quiberon	30	

Garrot à oeil d'or (*Bucephala clangula*) 10 données

9/12/90	Le Ruault/St Armel	7	
9/12/90	Noyalo	20	
17/12/90	Rivière d'Etel	10	
26/1/91	Rivière d'Etel	8	
24/2/91	Rivière d'Etel	29	
28/2/91	Keroman/Lorient	2	

Harle piette (*Mergus albellus*) 8 données

10/2/91	Rivière d'Etel	5	(1 mâle et 4 femelles)
13/2/91	Falguérec/Séné	1	femelle
14/2/91	Arradon	2	(1 mâle et 1 femelle)
15/2/91	Kerihuelo/Landaul	7	
22/2/91	Etang du Hezo/St Armel	3	1 mâle et 2 femelles
23/2/91	Etang de Noyalo	3	2 femelles et 1 mâle
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	1	femelle
24/2/91	Etang du Rocher/St Dolay	1	femelle

Egalement 12 individus en janvier sur l'Etang au Duc de Ploermel

Harle huppé (*Mergus serrator*) 8 données

1/12/90	Fort Bloqué/Ploemeur	1	mâle
9/12/90	Le Ruault/St Armel	7	
9/12/90	Pointe de l'Ours/St Armel	70	
9/12/90	Rivière d'Etel	5	
26/1/91	Rivière d'Etel	12	
24/2/91	Rivière d'Etel	24	

Harle bièvre (*Mergus merganser*) 5 données

13/12/90	Etang de Priziac	3	
18/12/90	Etang de Priziac	3	
19/1/91	Etang de Priziac	1	
4/2/91	Etang de Priziac	1	
17/2/91	Suscini/Sarzeau	1	femelle

Milan royal (*Milvus milvus*) 4 données

18/11/90	La Haie/Guidel	1	
19/12/90	Le Poulfranc/Séné	1	
19/2/91	Forêt de Pont Calleck/Berné	1	revu le 20/2/91
3/3/91	Forêt de Lanouée	1	revu le 13/3/91

Mise à part l'observation du 19/2 en Forêt de Pont Calleck, ces données correspondent peu à des dates de migration «logiques»... Le Milan royal hivernerait-il chez nous? Une observation le 19/12 à Séné. De plus chercherait-il à s'installer dans le Morbihan? une observation le 13/3 en Forêt de Lanouée.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) 14 données

18/11/90	Hoedic	3	
7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon		11 contacts
8/12/90	Vasière de Locmiquélic	1	
15/12/90	Le Loc'h/Damgan	2	
12/1/91	Rivière de Noyalo	2	1 couple
19/1/91	Plouray	1	femelle
23/1/91	Pen Mané/Locmiquelic	1	mâle
4/2/91	Priziac	1	jeune mâle
6/2/91	Etang du Perello/Ploemeur	1	mâle
18/2/91	Etang de St Jean/Locoal Mendon	1	mâle
30/2/91	Etang de Lannenec/Ploemeur	2	
noté régulièrement	Cranic/Brec'h		
noté régulièrement	Golfe du Morbihan		
noté régulièrement	Rivière de Penerf		
noté régulièrement	St Jean/Locoal-Mendon		

14 données, dont deux qui proviennent de l'intérieur, autant de localités qui pourraient être des sites de prospection pour des individus en quête de zones favorables à la nidification; zones à suivre si l'on considère l'expansion du Busard des roseaux vers l'ouest mais aussi vers l'intérieur.

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) 27 données

16/11/90	Falguérec/Séné	1 femelle	notée pendant toute la période
18/11/90	?	1	mâle
19/11/90	Cosquer/Mendon	1	
24/11/90	Mané Braz/Erdeven	1	
4/12/90	Le Duer/Sarzeau	1	mâle
7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	3 à 4	

10/12/90	Noyalo	1	femelle
25/12/90	Kergrist-Neuilliac/Pontivy	1	mâle
29/12/90	Falguérec/Séné	1	mâle
30/12/90	Kerdurand/Groix	1	
5/1/91	Etang de Rhodes/Merlevenez	1	
11/1/91	Kerjagu/Colpo	1	femelle
12/1/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	3à4	
15/1/91	Locadour/Kervignac	1	
20/1/91	Kerfily/Tredion	1	femelle
21/1/91	Kernascleden	1	immature
7/2/91	Minez Du/La Trinité Langonnet	1	mâle
8/2/91	Kerjagu/Colpo	2	1 couple
22/2/91	Falguérec/Séné	1	femelle
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	3à4	
24/2/91	Castel Rufel/Roudoualec	1	femelle
24/2/91	Marai de Redon	3	1 mâle imm. et 2 femelles
24/2/91	St Dolay	1	femelle
25/2/91	Minez Du/La Trinité Langonnet	1	mâle
1/3/91	Lignol	1	femelle
2/3/91	Pentes/Surzur	1	mâle
2/3/91	Rivière d'Etel	1	mâle
30/3/91	Pen Men/Groix	2	

Près de la moitié des données sont faites en février et mars; autant de sites à suivre pour de possibles nidifications. A la vue des données, le département semble bien arrosé par les errances de nos Busards Saint-Martin.

Autour des palombes (Accipiter gentilis) 2 données

12/3/91	Forêt de Pont Calleck/Berné	1	revu le 20/3/91
31/3/91	Quinquis-Saouter/Le Saint	1	poursuivi par une corneille

Les deux données proviennent de l'ouest du département. Les parades d'autour débutent en février, aussi des observations faites en mars laissent présager un possible cantonnement, notamment sur le massif forestier de Pont-Callec'h où il a niché au moins trois années de suite, de façon formelle, en 75-76-77.

Epervier d'Europe (Accipiter nisus) 10 données

1/12/90	Kernot/Le Faouet	1	mâle
2/12/90	Roshéry/Le Saint	1	mâle, quitte une plumée de Merle
5/12/90	Er Guitenen/Landaul	1	
22/12/90	Kerforc'h/Le Faouet	1	mâle mort
4/2/91	Priziac	1	femelle
5/2/91	Bourg/Le Saint	1	femelle
18/2/91	Quinquis-Saouter/Le Saint	1	mâle
20/2/91	Bannerfaven/Brec'h	1	mâle, présence récente
12/3/91	Pont Calleck/Berné	1	femelle
13/4/91	Vallée Aer/Le Faouet	1	mâle

Buse variable (Buteo buteo) 4 données

7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	7	contacts
12/1/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	3	contacts
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	18	contacts
13/4/91	Etang de priziac	5	parade

Balbusard pêcheur (*Pandion haliaetus*) 1 donnée

7/9/90	Etang de Lannenec/Ploemeur	1
--------	----------------------------	---

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) 1 donnée

17/2/91	Le Ter/Ploemeur	1
---------	-----------------	---

Faucon émerillon (*Falco vespertinus*) 5 données

23/12/90	Gueltas	1	femelle
23/12/90	Moréac	1	femelle
23/12/90	Moréac	1	femelle
23/12/90	Noyal-Pontivy	1	femelle
29/12/90	Barre d'Etel	1	
11/1/91	Marais de Suscinio	1	

Deux données côtières et 3 de l'intérieur, toutes en fin décembre début janvier.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) 1 donnée

14/2/91	Etang de Lannenec/Ploemeur	1
---------	----------------------------	---

Perdrix grise (*Perdix perdix*) 1 donnée

30/3/91	Pen Men/Groix	2
---------	---------------	---

Les données de cette espèce sont très rares sur l'île de Groix, les oiseaux provenant de lachers, ne restant pas sur l'île, contrairement à l'autre espèce, la Perdrix rouge.

Poule d'eau (*Gallinula chloropus*) 3 données

22/12/90	Etang de Priziac	2	
30/3/91	Meslan	3	Station épuration
6/4/91	Etang de Priziac	2	parade

Foulque macroule (*Fulica atra*) 34 données

17/11/90	Etang de St Jean/Lochal Mendon	49	
18/11/90	Etang de Priziac	181	
7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	2	
9/12/90	Lagunage/Auray	39	
9/12/90	Le Cranic/Brec'h	105	
9/12/90	Le Roc'h-Du/Cranch	176	
9/12/90	Rivière d'Etel(avec St Jean et Coedo)	670	
16/12/90	Lagunage/Auray	30	
17/12/90	Le Cranic/Brec'h	20	
22/12/90	Etang de Priziac	195	
24/12/90	Lagunage/Damgan	51	
29/12/90	Etang de St Jean/Lochal Mendon	500	
30/12/90	Lagunage/Auray	41	
1/1/91	Lagunage/Damgan	70	
10/1/91	Etang de Priziac	205	
12/1/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	43	
13/1/91	Lagunage/Auray	36	
13/1/91	Le Roc'h-Du/Cranch	240	
14/1/91	Le Cranic/Brec'h	96	
21/1/91	Etang de Priziac	196	
22/1/91	Lagunage/Damgan	25	
26/1/91	Le Cranic/Brec'h	92	
26/1/91	Rivière d'Etel(avec St Jean et Coedo)	674	
4/2/91	Etang de Priziac	207	
8/2/91	Etang de Priziac	100	étang gelé
9/2/91	Lagunage/Auray	15	
10/2/91	Rivière d'Etel(avec St Jean et Coedo)	212	

17/2/91	Le Ter/Ploemeur	95	
19/2/91	Anse de Quélisoye/Larmor Plage	150	
19/2/91	La Brousse/Sarzeau		construction d'un nid
24/2/91	Lagunage/Auray	14	
24/2/91	Le Cranic/Brec'h	50+	
24/2/91	Le Roc'h-Du/Crach	320	
24/2/91	Rivière d'Etel(avec St Jean et Coedo)	205	

Un individu albinos à l'Etang Saint-Jean.

Si l'on considère les quelques zones visitées régulièrement (le Cranic, St Jean, Priziac, Lagunage d'Auray, rivière d'Etel...) les pics d'affluence se sont maintenus de fin décembre à début février - 674 le 26/1 en Rivière d'Etel.

Grue cendrée (*Grus grus*) 2 données

21/3/91	Kernot/Le Faouet	dir.NE
27/3/91	Vallée Ste Barbe/Le Faouet	dir.N

2 données à une semaine d'intervalle. Les vents d'est nous auront offert là deux troupes se dirigeant vers le N-E.

Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*) 5 données

17/11/90	Etel-Erdeven	5
30/12/90	Anse de Men Du	37
17/2/91	Pencadenic/Le Tour du Parc	57
24/2/91	Plage du Po/Plouharnel	45

Avocette à nuque noire (*Recurvirostra avosetta*) 11 données

9/12/90	Noyal	300	
10/2/91	Pen Mané/Locmiquelic	12	
17/2/91	Boderhaff/Le Tour-Du-Parc	200	
13/3/91	Palguércc/Séné	4	1 accouplement

Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*) 8 données

25/11/90	Kermarec/Groix	30
17/12/90	Rivière d'Etel	57+
14/1/91	Rivière d'Etel	72
21/2/91	Anse du Men Du	20
24/2/91	Rivière d'Etel	155

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) 17 données

7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	202	
24/12/90	Noyal-Pontivy	1200	
25/12/90	Kergrist/Pontivy	250	parmi des Vanneaux
12/1/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	180	
6/2/91	La Ville-Neuve/Noyal-Pontivy	184	
6/2/91	Moréac	697	
6/2/91	St Thuriau	26	
10/2/91	Cosqueric/Ploemeur	50	
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	20	
23/12/91	Crédin	571	
23/12/91	Geltas	96	
23/12/91	Kerfourn	119	
23/12/91	Moréac	1075	
23/12/91	Moustoir-Ac	100	
23/12/91	Moustoir/Remungol	250	
23/12/91	Noyal-Pontivy	1168	
23/12/91	St Gérard	351	

Localités	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Pluvier doré	1500-1700	12	1460	1000	?	5-600	4472-4772

HIVER 1986-1987

Localités	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Pluvier doré	1240	680-740	920+	1000	c.100	5-600	4440-4600

HIVER 1987-1988

- 1 Secteur NE Locminé: Commune Moréac, Réguiny
- 2 Secteur Baud-Pontivy: Communes Plumelin, Pluméliau, Remungol, St Thuriau
- 3 Secteur NE Pontivy: Communes Pontivy, Noyal-Pontivy, Kerfourn, Gueltas, Croixanvec, Kergrist
- 4 Secteur NE Josselin: Communes Bréhan, Lanouée
- 5 Secteur NE Ploermel: Communes Loyat, Guilliers, Campénéac
- 6 Basse Vilaine.

Comparée au total de 142 individus notés pendant l'hiver 89-90, cette année fait figure d'exceptionnelle... La recherche systématique de cette espèce au cours de cet hiver, explique plus vraisemblablement ces chiffres très élevés.

Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*) 8 données

17/12/90	Rivière d'Etel	35+
9/1/91	Penvins/Sarzeau	78
14/1/91	Rivière d'Etel	206
24/2/91	Rivière d'Etel	249

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) 31 données

7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	530
12/12/90	Pen-En-Toul/Larmor-Baden	120
23/12/90	Crédin	743
23/12/90	Gueltas	103
23/12/90	Kerfourn	270
23/12/90	Moréac	380
23/12/90	Moustoir-Ac	250
23/12/90	Moustoir/Remungol	277
23/12/90	Noyal-Pontivy	672
23/12/90	Réguiny	100
23/12/90	St Gérard	175

Localités	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Vanneau huppé	985	325+	1620	2000	?	8-1000	5730-5930

HIVER 1986-1987

Localités	1	2	3	4	5	6	TOTAL
Vanneau huppé	1230	1245	1040	1000	500-1000	5000	10015-10515

HIVER 1987-1988

- 1 Secteur NE Locminé: Commune Moréac, Réguiny
- 2 Secteur Baud-Pontivy: Communes Plumelin, Pluméliau, Remungol, St Thuriau
- 3 Secteur NE Pontivy: Communes Pontivy, Noyal-Pontivy, Kerfourn, Gueltas, Croixanvec, Kergrist
- 4 Secteur NE Josselin: Communes Bréhan, Lanouée
- 5 Secteur NE Ploermel: Communes Loyat, Guilliers, Campénéac
- 6 Basse Vilaine.

23/12/90	St Thuriau	75	
28/12/90	Séné	310	
1/1/91	Lagunage/Damgan	220	
1/1/91	Rivière de Penerf	340	
2/1/91	Séné	550	
12/1/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	4360	
14/1/91	Rivière d'Etel	25	
19/1/91	La Ville-Neuve/Noyal-Pontivy	200	
19/1/91	Les 3 Ponts/Plouray	>500	
9/2/91	Le Rhun/Ploemeur	100	
9/2/91	Littoral du Morbihan		stationnement important
23/2/91	Erdeven	100	dont 18 paracent
23/2/91	Penn-En-Toul/Larmor-Baden	150	
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	1303	
<u>Bécasseau sanderling (Calidris alba) 2 données</u>			
17/11/90	Etel-Erdeven	14	
21/2/91	Anse du Men Du	3	
<u>Bécasseau minute (Calidris minuta) 4 données</u>			
16/11/90	Noyalo	14+	
15/12/90	Noyalo	3	
22/12/90	Noyalo	1	
27/1/91	Penvins/Sarzeau	4	
<u>Bécasseau violet (Calidris maritima) 3 données</u>			
18/11/90	Hoedic	1	
6/1/91	Le Vivier/Quiberon	17	
<u>Bécasseau variable (Calidris alpina) 12 données</u>			
25/11/90	Kermarec/Groix	100	
17/12/90	Rivière d'Etel	2925	
29/12/90	Barre d'Etel	900	
14/1/91	Rivière d'Etel	3281	
24/2/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	103	
24/2/91	Rivière d'Etel	4020	
8/3/91	Falguérec/Séné	400à500	
<u>Chevalier combattant (Philomachus pugnax) 6 données</u>			
7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	2	
1/1/91	Lagunage/Damgan	1	
22/2/91	Noyalo	1	mâle
12/3/91	Falguérec/Séné	3	
Cette année a fourni un peu plus de données que l'an dernier.			
<u>Bécassine des marais (Gallinago gallinago) 7 données</u>			
7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	11	
15/12/90	Lagunage/Damgan	3	
15/12/90	Le Loc'h/Damgan	12	
30/1/91	Boudoubanal/Guiscriff	9	
13/3/91	Falguérec/Séné	6	
<u>Bécasse des bois (Scolopax rusticola) 12 données</u>			
17/11/90	Camp romain/Groix	20	
17/11/90	Les Grands Sables/Groix	1	
18/11/90	Lann Cotu/Guidel	1	
25/11/90	Kerroch/Languidic	1	

2/12/90	Cosqueric/Ploemeur	1	
5/1/91	Pt Botevin/Mendon	1	
7/1/91	Coet Fournio/Baud	1	
3/2/91	Elven	1	croule
25/2/91	Le Rhun/Ploemeur	2	

12 données cette année, contre une seule en 89-90. L'hivernage semble avoir été sinon plus important, du moins plus remarqué.

A signaler l'observation de croule en février à Elven. Affaire à suivre.

Barge à queue noire (*Limosa limosa*) 12 données

12/2/91	Guidel Plage	2	
21/2/91	Anse du Men Du	11	
23/2/91	Rivière de Vannes	8	
7/3/91	Falguérec/Séné	22	
13/3/91	Falguérec/Séné	13	

Barge rousse (*Limosa lapponica*) 2 données

17/12/90	Rivière d'Etel	1	
24/2/91	Rivière de Penerf	27	

Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) 1 donnée

30/12/90	Anse du Men Du	2	
----------	----------------	---	--

Courlis cendré (*Numenius arquata*) 18 données

19/11/90	Kerbasquin/Plouhinec	2	
7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	8	
17/12/90	Rivière d'Etel	67	
12/1/91	Basse Vilaine/Arzal-Redon	8	
12/1/91	Rivière de Noyal	54	
14/1/91	Rivière d'Etel	61	
22/1/91	Rivière de Penerf	1	albinos, revu le 2/3/91
9/2/91	Lann Cotu/Guidel	2	
14/2/91	Plescop	2	
17/2/91	Etang de Noyal	45	
24/2/91	Rivière d'Etel	82	
25/2/91	Minez Du/La Trinité Langonnet	1	1ère obs. de 91
7/3/91	Boudoubanal/Guiscriff	2	
21/3/91	Minez Du/La Trinité Langonnet	1	
28/3/91	St Guen/Ploerdut	0	

Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) 7 données

16/11/90	Falguérec/Séné	1à2	hivernage réduit cette année
14/1/91	Rivière d'Etel	1	
22/2/91	Falguérec/Séné	15	
24/2/91	Rivière d'Etel	1	
8/3/91	Falguérec/Séné	15	
9/3/91	Falguérec/Séné	11	

Chevalier gambette (*Tringa totanus*) 10 données

25/11/90	Sanaga/Groix	1	
9/12/90	St Philibert	30	
17/12/90	Rivière d'Etel	44	
14/1/91	Rivière d'Etel	48	
19/2/91	Anse de Quélisoye/Larmor Plage	>40	
24/2/91	Rivière d'Etel	45	
10/3/91	Pointe des Emigrés/Vannes	17	

<u>Chevalier aboyeur (<i>Tringa nebularia</i>) 1 donnée</u>		
19/11/90	Anse de Baden	noté
<u>Chevalier culblanc (<i>Tringa ochropus</i>) 14 données</u>		
18/11/90	Falguérec/Séné	2
3/12/90	Falguérec/Séné	7
7/1/91	Falguérec/Séné	5
20/2/91	Falguérec/Séné	3
5/3/91	Falguérec/Séné	5
<u>Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>) 5 données</u>		
9/12/90	Kerpenhir/Locmariaquer	1
9/1/91	Carrières/Gourin	1
10/2/91	Rivière d'Etel	1
11/2/91	ToulVern/Baden	1
<u>Tournepipier à collier (<i>Arenaria interpres</i>) 2 données</u>		
17/11/90	Etel-Erdeven	15
25/11/90	Kermarec/Groix	10
<u>Labbe sp. (<i>Stercorarius</i> sp.) 1 donnée</u>		
28/10/90	Hoedic	14
<u>Labbe pomarin (<i>Stercorarius pomarinus</i>) 1 donnée</u>		
28/10/90	Hoedic	6
<u>Grand labbe (<i>Stercorarius skua</i>) 2 données</u>		
28/10/90	Hoedic	5
15/12/90	Estuaire Vilaine	1
<u>Mouette mélanocéphale (<i>Larus melanocephalus</i>) 1 donnée</u>		
12/1/91	St Pierre/Quiberon	1 adulte
<u>Mouette pygmée (<i>Larus minutus</i>) 7 données</u>		
18/11/90	Lagunage/Damgan	1
22/12/90	Port Tudy/Groix	1
29/12/90	Barre d'Etel	150
30/12/90	La Trinité-Sur-Mer	1
30/12/90	Quiberon	3 adultes
1/1/91	St Gildas-De-Rhuys	1
11/1/91	Penvins/Sarzeau	4
<u>Goeland cendré (<i>Larus canus</i>) 1 donnée</u>		
24/11/90	Port Tudy/Groix	1
<u>Goeland leucophée (<i>Larus cachinans</i>) 1 donnée</u>		
6/12/90	Arradon	1
<u>Mouette tridactyle (<i>Rissa tridactyla</i>) 8 données</u>		
28/10/90	Hoedic	80-100 80% de juv.
18/11/90	Hoat à Hoedic	45
18/11/90	Quiberon à Houat	34
2/3/91	Pen Men/Groix	?
30/3/91	Port de Plaisance/Lorient	1 juv
<u>Sterne caugek (<i>Sterna sandvicensis</i>) 14 données</u>		
4/12/90	Rivière de Vannes	2
9/12/90	Locmariaquer	2
12/12/90	Baden	1
12/12/90	Rivière d'Auray	1
16/12/90	Arradon	1
29/12/90	Barre d'Etel	3

30/12/90	Fort Bloqué/Ploemeur	2
30/12/90	La Trinité-Sur-Mer	1
30/12/90	Presqu'île de Quiberon	11
1/1/91	Ile de Berder/Larmor Baden	1
12/1/91	Presqu'île de Quiberon	7
12/1/91	Rivière de Vannes	2
12/2/91	Guidel Plage	7
24/2/91	Rivière d'Etel	1

Alors que l'an passé, la majorité des observations hivernales de Sternes caugeks avaient lieu en janvier, cette année, elles ont eu lieu en décembre.

Guillemot de Troil (*Uria aalge*) 4 données

18/11/90	Quiberon à Hoedic	4	
29/12/90	Rivière d'Auray	1	
30/12/90	Quiberon	1	
11/1/91	Penvins/Sarzeau	2	mazoutés

Très peu de données cette année.

Petit pingouin (*Alca torda*) 4 données

18/11/90	Houat à Hoedic	9	
18/11/90	Quiberon à Houat	43	
25/11/90	Port St Nicolas/Groix	1	mort
30/12/90	Quiberon	2	

Très peu de données cette année.

Mergule nain (*Alle alle*) 3 données

2/12/90	Penvins/Sarzeau	1	
2/1/91	Les Grands Sables/Groix	1	mort
31/11/90	Les Grands Sables/Groix	1	mort

Premières rencontres de cet oiseau sur l'île de Groix

Macareux moine (*Fratercula arctica*) 2 données

13/1/91	Suscinio/Sarzeau	1	mazouté et mort
14/1/91	Erdeven	1	mort

Pigeon colombin (*Columba oenas*) 3 données

28/11/90	Hoedic	2	
20/1/91	Kerfily/Trédion	2	
6/3/91	Le Mezo/Ploeren	3à4 couples	Allée de château

Notons les 3-4 couples au Mezo/Ploeren

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) 1 donnée

11/3/91	Plescop	1	premier chant
---------	---------	---	---------------

Tourterelle turque (*Streptopalia decaocto*) 1 donnée

23/12/90	Crédin	80	
----------	--------	----	--

Coucou gris (*Cuculus canorus*) 1 donnée

31/3/91	Kernot/Le Faouet	1	1er chant
---------	------------------	---	-----------

Chouette effraie (*Tyto alba*) 9 données

25/11/90	Bonneno/Theix	1	chasse en plein jour
26/11/90	Etang de St Jean/Lochal-Mendon	1	
5/12/90	Longonbrach/Landaul	1	
22/12/90	Quehhello/Groix	1	
25/12/90	Crach	2	couple dans nichoir
31/1/91	Kerastel/Riantec	1	
14/2/91	Grandchamps	1	
15/3/91	Brech	2	couple dans nichoir

22/3/91	Lann Cotu/Guidel	1	
<u>Hibou moyen-duc (<i>Asio otus</i>) 3 données</u>			
16/1/91	Falguérec/Séné	1	trouvé mort
24/2/91	St Jean/Locoal-Mendon	1	
27/3/91	Le Cravic/Le Faouet	1	mort
Le statut du Hibou moyen-duc est mal connu: difficultés d'observation mais aussi certainement défaut de prospection en sont les principales causes. De plus, si son milieu de prédilection reste la pinède clairsemée, des installations ont été aussi constatées dans un bocage typique. Il serait bon de profiter de l'enquête chevêche pour le rechercher...			
<u>Chouette chevêche (<i>Athenae noctua</i>) 2 données</u>			
3/3/91	Beg Nevez/Guidel	1	
31/3/91	Etang de Lannec/Ploemeur	1	mâle
Le nombre «élevé» de données suffit à justifier sinon l'amplification, du moins la poursuite de l'enquête chevêche dans le département. «A vos magnétos!»			
<u>Chouette hulotte (<i>Strix aluco</i>) 2 données</u>			
23/2/91	Etang de Lannec/Ploemeur	5	4 mâles 1 femelle
22/3/91	Lann Cotu/Guidel	3	2 mâles 1 femelle
<u>Hibou des marais (<i>Asio flammeus</i>) 4 données</u>			
1/12/90	Falguérec/Séné	1	
28/12/90	Falguérec/Séné	1	
14/2/91	Falguérec/Séné	1	
24/2/91	Etang du Loc'h/Guidel	1	
<u>Martinet noir (<i>Apus apus</i>) 1 donnée</u>			
13/4/91	Etang de Priziac		premiers
<u>Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>) 9 données</u>			
7/12/90	Basse Vilaine/Arzal-Redon	7	
24/11/90	Kerrio/Belz	2	
24/11/90	Port Méhite/Groix	1	
1/12/90	Morbihan		15 données
8/12/90	Usine des eaux/Languidic	1	
12/12/90	Etang de St Jean/Locoal Mendon	1	
1/1/91	Morbihan		5 données
1/2/91	Morbihan		2 données
1/3/91	Etang de la Forêt/Brandivy	1	
<u>Huppe fasciée (<i>Upupa epos</i>) 1 donnée</u>			
9/3/91	Falguérec/Séné	1	
<u>Pic vert (<i>Picus viridis</i>) 2 données</u>			
15/2/91	Plescop	1	premier chant
17/2/91	Quelisoye/larmor Plage	1	
<u>Pic mar (<i>Dendrocopos martius</i>) 1 donnée</u>			
2/3/91	Forêt de Pont Calleck/Berne	3 OU 4	couples
Un début de recensement en Forêt de Pont Calleck nous apporte une bonne surprise: 3, voire 4 couples dénombrés dans les milieux les plus typiques (vieilles futaies).			
<u>Cochevis huppé (<i>Galerida cristata</i>) 2 données</u>			
12/1/91	Port Maria/Quiberon	1	
14/1/91	Kerhillio/Erdeven	1	
<u>Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>) 3 données</u>			
20/11/90	Quinquis-Saouter/Le Saint	2	nouveau site
11/3/91	Plescop	1	premier chant
30/3/91	Kernot/Le Faouet	1	chant

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) 5 données

23/12/90	Moustoir-Ac	145	
6/2/91	Moréac	90	
6/2/91	Moustoir-Ac	270	
14/2/91	Plescop	80	
9/3/91	Languidic	1	premier chant

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) 1 donnée**Hirondelle de cheminée (*Hirundo rustica*) 1 donnée****Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) 1 donnée**

11/2/91	Etang du Cranic/Brech	1	présence récente
---------	-----------------------	---	------------------

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) 3 données

9/12/90	Le Cranic/Brec'h	3	
25/12/90	Naizin	1	
hiver	Séné		

Bergeronnette de Yarrell (*Motacilla alba yarrellii*) 1 donnée

25/11/90	Kermarec/Groix	10	
----------	----------------	----	--

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) 1 donnée

15/2/91	Plescop	1	premier chant
---------	---------	---	---------------

Rouge gorge familier (*Erithacus rubecula*) 2 données

10/2/91	Plescop	1	premier chant
17/2/91	Kerguelen/Larmor Plage	1	bagué

Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*) 2 données

18/11/90	Hoedic	1	
3/3/91	Lambelleguic/Le Faouet	1	

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) 1 donnée

12/3/91	Falguérec/Séné	1	
---------	----------------	---	--

Grive litorne (*Turdus pilaris*) 11 données

23/12/90	Bassin de Pontivy	quelques dizaines	
7/1/91	Coet Fournio/Baud	30	
10/2/91	Bindre/Séné	50	
10/2/91	Cosqueric/Ploemeur	2500	
10/2/91	Falguérec/Séné	1500-2000	parmi des Mauvis
10/2/91	Littoral du Morbihan		très gros stationnement
10/2/91	Rivière d'Étel	plusieurs milliers	très fort passage
12/2/91	Groix	nombreuses bandes	jusqu'au 18/2/91
12/2/91	Kerlaunay/Colpo	200	
16/2/91	Etang de la Forêt/Brandivy	260	
après 15/2/91	Littoral du Morbihan		départ rapide

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) 2 données

4/2/91	Bourg/Le Saint		1ers chants
10/2/91	Plescop	1	premier chant

Grive mauvis (*Turdus iliacus*) 6 données

4/2/91	Etang de Priziac		nombreuses bandes
10/2/91	Cosqueric/Ploemeur	500	
10/2/91	Falguérec/Séné	1500-2000	parmi des Litornes
10/2/91	Littoral du Morbihan		très gros stationnement
12/2/91	Groix	1	revue le 14/2/91
après 15/2/91	Littoral du Morbihan		départ rapide

Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) 2 données

24/11/90	Inéveli/Groix	1	
7/3/91	Castel-Rufel/Roudouallec	1	alarme

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) 3 données

11/2/91	Le Faouet	3	3 couples
11/2/91	Ploemeur	1	femelle
28/3/91	Le Saint		1er chant

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) 1 donnée

13/3/91	Vannes	1	premier chant
---------	--------	---	---------------

Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) 1 donnée

1/11/90	Bois de Toulacron/Gourin	1	1 couple
---------	--------------------------	---	----------

Mésange à moustaches (*Panurus biarmicus*) 1 donnée

19/2/91	Etang de St Jean/Lochal Mendon	1	
---------	--------------------------------	---	--

Mésange huppée (*Parus cristatus*) 1 donnée

11/2/91	Le Faouet	1	1 couple
---------	-----------	---	----------

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) 1 donnée

11/3/91	Plescop	1	premier chant
---------	---------	---	---------------

Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*) 2 données

27/12/90	Crach	6	
11/2/91	Le Saint	1	chant

Choucas des tours (*Corvus monedula*) 16 données

20/11/90	Truscat/Sarzeau	80	
1/12/90	Kerispet/Pluneret	noté	
9/12/90	Pointe de l'Ours/St Armel	20	
12/1/91	Vannes	4	
15/1/91	Lesvellec/Saint Avé	45	
19/1/91	Réguiny	2	
9/2/91	Auray	1	
11/2/91	Golfe de Baden	10	
15/2/91	Coetquidan	noté	
15/2/91	La Chapelle Caro	noté	
25/2/91	Lesvellec/Saint Avé	42	
2/3/91	Truscat/Sarzeau	2	
13/3/91	Vannes	2	
15/3/91	Gourin	>40	
?	Base Sous-Marine/Lorient	10	
?	Ploemeur	30	

Contrairement à d'autres espèces qui peuvent échapper à nos investigations, le Choucas de part des moeurs «citadines» et «religieuses» paraît être plus facile à quantifier.

Les plus grandes colonies notées étant celles de Truscat/Sarzeau (80), Lesvellec/Saint-Avé (45) et Gourin (>40).

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) 10 données

5/11/90	Le Saint	5	
9/11/90	Le Saint	10	
13/11/90	Le Saint	19	
25/11/90	Naizin	23	
9/12/90	Pointe de l'Ours/St Armel	30	
23/12/90	Le Bourgneuf/Moréac	5	
11/2/91	Golfe de Baden	94	
17/2/91	Naizin	35	

18/2/91	Naizin	76	
21/2/91	Crédin	80	
<u>Corneille noire (Corvus corone) 4 données</u>			
23/12/90	Locminé	110	
8/2/91	Kerbodin/Colpo	40	
12/2/91	Etang de Locqueltas	50	
17/2/91	Etang de Locqueltas	150	
<u>Etourneau sansonnet (Sturnus vulgaris) 1 donnée</u>			
13/3/91	Vannes	1	premier chant
<u>Moineau friquet (Passer montanus) 4 données</u>			
14/7/90	Noyal-Pontivy	2 sites	
14/7/90	St Thuriau	1 site	
4/2/91	Vannes	3	
18/2/91	Naizin	10	
Notons les 10 individus de Naizin.			
<u>Pinson des arbres (Fringilla coelebs) 1 donnée</u>			
14/2/91	Plescop	1	premier chant
<u>Pinson du Nord (Fringilla montifringilla) 3 données</u>			
8/12/90	Quinquis-Saouter/Le Saint	2	
8/2/91	Le Faouet	1	
21/2/91	Crédin	20	
<u>Serin cini (Serinus serinus) 1 donnée</u>			
11/3/91	Vannes	1	premier chant
<u>Tarin des aulnes (Carduelis spinus) 8 données</u>			
18/12/90	Etang de Priziac		petites troupes
11/1/91	Vannes	5	
13/1/91	Baden	1	
14/1/91	Jardins/Vannes	1	mâle
22/1/91	Le Tour du Parc	2	
5/2/91	Ter/Ploemeur	2	
24/2/91	Rivière d'Auray	1	
27/2/91	Crach	3	2 mâles, 1 femelle
<u>Beccroisé des sapins (Loxia curvirostra) 1 donnée</u>			
1/11/90	Toulaeron/Gourin	PASSAGES	
<u>Bouvreuil pivoine (Pyrrhula pyrrhula) 2 données</u>			
hiver 90-91 Brech			noté régulièrement
hiver 90-91 Crach			noté régulièrement
<u>Bruant zizi (Emberiza cirrus)</u>			
25/11/90	Kermarec/Groix	1	chanteur

UN CHANT INSOLITE EN FORET DE PONT-CALLECK

Le Pouillot siffleur se fait désirer cette année, aussi nous le recherchons encore au 15 juin en forêt de Pont-Calleck.

C'est en longeant un petit vallon; ronciers et saules bordent le ruisseau qui s'y écoule; qu'un chant attire notre attention.

Tout d'abord le chant démarre par des notes grinçantes, aussitôt suivies par le crescendo du Pouillot fitis. La première conclusion est donc celle-ci: Pouillot fitis (déjà entendu un peu plus loin - nous ne sommes d'ailleurs pas très éloignés de la lisière du bois).

Cependant, dans une seconde phrase, l'oiseau rajoute la rythmique de la Mésange charbonnière: "ti-tu-ti-tu-" répétée 2, 3, 4 ou 5 fois, mais avec une tonalité rappelant celle de la Grive musicienne. C'est un final que maintenant l'oiseau rajoute quasiment invariablement à chaque phrase. Pour parfaire notre trouble, l'oiseau y inclut de temps en temps des imitations d'Accenteur mouchet.

En résumé, nous avons entendu chez le même oiseau: une introduction de notes grinçantes, un chant de Pouillot fitis, des tonalités d'Accenteur mouchet puis un final en ti-tu-ti-tu. C'est en fait une Fauvette à tête noire.

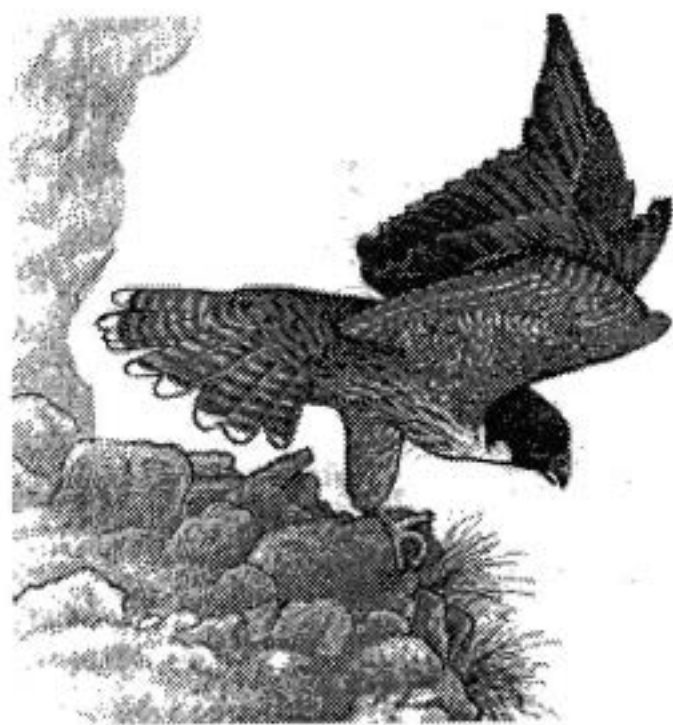
Celle-ci, n'a pourtant pas, à notre sens, la réputation d'être imitatrice. Paul GEROUDET note cependant une variante avec un final identique dans le Nord des Alpes (cf "Les Passereaux", tome II, Delachaux et Niestlé). C'est la seule information de ce type que nous possédions; bien loin de Bretagne, il est vrai. Aussi, serions nous intéressés par toutes nouvelles données.

Nous avons fait un enregistrement, que nous tenons bien entendu à la disposition de toute personne intéressée.

Nous pensions bien connaître ce classique des chants d'oiseau et ne plus en attendre de surprise, et bien ...

Philippe VOUADEC
Kerfore'h
56320 LE FAOUET
97-23-00-95

Dominique CARCREFF
Kernot
56320 LE FAOUET
97-23-15-14



PERIODES D'ARRIVEE ET DE DEPART DES OISEAUX HIVERNANTS DE BRETAGNE

ESPECES HIVERNANTES	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai
Grèbe jougris												
Grèbe esclavon												
Grèbe à cou noir												
Spatule blanche												
Cygne tuberculé												
Cygne sauvage												
Cygne de Bewick												
Oie des moissons												
Oie rieuse												
Oie cendrée												
Bernache nonnette												
Bernache cravant												
Canard chipeau												
Canard siffleur												
Canard pilet												
Nette rousse												
Fuligule nyroca												
Fuligule milouinan												
Eider à duvet												
Macreuse noire												
Macreuse brune												
Harelde de Miquelon												
Garrot à oeil d'or												
Harle piette												
Harle huppé												
Harle bièvre												
Faucon émerillon												
Bécassine sourde												
Bécasse des bois												
Bécasseau violet												
Goel. à ailes blanches												
Goeland bourgmestre												
Goeland cendré												
Mouette mélanocép.												
Mouette pygmée												
Mergule nain												
Alouette hausse-col												
Pipit spioncelle												
Grive litorne												
Grive mauvis												
Tichodrome echelette												
Jaseur boréal												
Bruant des neiges												
Bruant lapon												
Pinson du Nord												
Tarin des aulnes												
Sizerin flammé												
Linotte à bec jaune												
Beccroisé des sapins												
Cassenoix moucheté												
Corneille mantelée												

ESPECES	DATES D'ARRIVEE DES OISEAUX HIVERNANTS				
HIVERNANTES	nb données	Date précoce	Date tardive	Date moyenne	Ecart-t
Grèbe jougris	9	12-Octobre	20-Décembre	20-Novembre	27,5
Grèbe esclavon	12	12-Juillet	2-Décembre	24-Septembre	47,7
Grèbe à cou noir	14	13-Juin	18-Novembre	19-Août	47,1
Spatule blanche	12	4-Juillet	25-Novembre	3-Septembre	49,3
Cygne tuberculé	6	18-Juin	31-Décembre	5-Septembre	73,7
Cygne sauvage	6	29-Septembre	24-Décembre	3-Novembre	28,6
Cygne de Bewick	5	21-Octobre	30-Décembre	6-Décembre	28
Oie des moissons	6	29-Novembre	24-Janvier	9-Janvier	
Oie rieuse	3	25-Octobre	28-Décembre	21-Novembre	33,1
Oie cendrée	8	15-Septembre	19-Novembre	11-Octobre	23
Bernache nonnette	3	26-Octobre	18-Décembre	15-Novembre	28,7
Bernache cravant	11	28-Août	23-Octobre	28-Septembre	15,9
Canard chipeau	11	19-Juillet	29-Décembre	21-Septembre	48,1
Canard siffleur	11	6-Juillet	16-Novembre	23-Août	37
Canard pilet	11	27-Juillet	16-Novembre	5-Septembre	29,8
Nette rousse	6	15-Août	18-Décembre	15-Octobre	48,6
Fuligule nyroca	7	28-Octobre	15-Décembre	22-Novembre	20,9
Fuligule milouinan	12	9-Juillet	25-Novembre	3-Octobre	45,8
Eider à duvet	11	3-Août	15-Décembre	10-Octobre	40,4
Macreuse noire	12	1-Juillet	27-Novembre	9-Août	45,6
Macreuse brune	12	30-Août	12-Décembre	3-Novembre	31,8
Harelda de Miquelon	8	26-Septembre	5-Décembre	14-Novembre	25,2
Garrot à oeil d'or	12	8-Septembre	26-Novembre	3-Novembre	21,8
Harle piette	7	14-Novembre	24-Décembre	6-Décembre	13,9
Harle huppé	11	9-Septembre	15-Décembre	26-Octobre	29,9
Harle bièvre	10	16-Août	27-Décembre	23-Novembre	37,4
Faucon émerillon	11	22-Juillet	13-Décembre	8-Octobre	45,7
Bécassine sourde	10	17-Août	30-Octobre	20-Septembre	24,3
Bécasse des bois	9	16-Août	27-Novembre	7-Octobre	34,7
Bécasseau violet	12	27-Juillet	25-Décembre	28-Septembre	44,1
Goeland à ailes blanches	2	14-Janvier	27-Janvier	20-Janvier	9,2
Goeland bourgmestre	7	31-Juillet	4-Décembre	6-Octobre	42,7
Goeland cendré	11	28-Juin	20-Août	16-Juillet	17,2
Mouette mélanocéphale	9	18-Juin	16-Novembre	13-Août	47,6
Mouette pygmée	11	1-Juillet	30-Octobre	4-Août	32,8
Mergule nain	5	18-Octobre	24-Décembre	10-Novembre	25,6
Alouette hausse-col	1			1-Novembre	
Pipit spioncelle	11	20-Septembre	20-Novembre	17-Octobre	19
Grive litorne	11	16-Septembre	15-Novembre	15-Octobre	16,6
Grive mauvis	10	19-Septembre	10-Décembre	7-Octobre	24,4
Tichodrome echelette	1			18-Novembre	
Jaseur boréal	2	25-Novembre	10-Décembre	2-Décembre	10,6
Bruant des neiges	10	10-Septembre	12-Novembre	4-Octobre	18,3
Bruant lapon	9	3-Septembre	29-Décembre	10-Octobre	33,6
Pinson du Nord	10	25-Septembre	29-Novembre	25-Octobre	19,6
Tarin des aulnes	10	13-Juillet	21-Octobre	28-Septembre	28,3
Sizerin flammé	6	14-Septembre	27-Décembre	5-Novembre	33,9
Linotte à bec jaune	3	7-Juin	29-Octobre	24-Août	72,8
Beccroisé des sapins	6	28-Juin	25-Octobre	23-Août	46,8
Cassenoix moucheté	1			13-Février	
Corneille mantelée	3	3-Août	24-Décembre	5-Octobre	72,8

ESPECES	DATE DE DEPART DES OISEAUX HIVERNANTS				
	nb données	Date précoce	Date tardive	Date moyenne	Ecart-t
Grèbe jougris	5	22-Janvier	4-Mai	18-Mars	39,7
Grèbe esclavon	10	10-Mars	19-Avril	1-Avril	14
Grèbe à cou noir	10	6-Mars	2-Juin	9-Avril	24,4
Spatule blanche	10	8-Mars	6-Juillet	27-Avril	41
Cygne tuberculé	6	17-Janvier	21-Avril	8-Mars	40
Cygne sauvage	8	16-Janvier	16-Avril	4-Mars	32
Cygne de Bewick	3	25-Janvier	15-Mars	24-Février	25,4
Oie des moissons	2	7-Février	22-Mars	28-Février	30,4
Oie rieuse	9	11-Janvier	28-Avril	1-Mars	34,1
Oie cendrée	11	12-Janvier	25-Juin	6-Avril	43,5
Bernache nonnette	4	10-Janvier	16-Avril	14-Février	45,5
Bernache cravant	9	26-Mars	11-Juin	17-Avril	23,1
Canard chipeau	10	20-Février	29-Juin	17-Avril	43,5
Canard siffleur	10	10-Mars	5-Juillet	2-Mai	40,5
Canard pilet	10	10-Mars	9-Juin	17-Avril	28
Nette rousse	2	11-Janvier	14-Février	28-Janvier	24
Fuligule nyroca	3	31-Janvier	14-Juin	23-Mars	72,5
Fuligule milouinan	12	18-Janvier	13-Juin	15-Avril	43,4
Eider à duvet	10	19-Janvier	6-Juin	23-Avril	45,1
Macreuse noire	10	27-Février	31-Mai	19-Avril	34,5
Macreuse brune	9	12-Janvier	16-Avril	22-Mars	32,5
Harelde de Miquelon	9	13-Janvier	12-Mai	10-Mars	39,4
Garrot à oeil d'or	10	8-Mars	21-Mai	8-Avril	28,1
Harle piette	6	1-Janvier	3-Juin	27-Février	55,6
Harle huppé	11	15-Mars	9-Juillet	8-Mai	38,5
Harle bièvre	10	9-Janvier	19-Avril	1-Mars	35,5
Faucon émerillon	10	2-Mars	20-Juin	15-Avril	35,7
Bécassine sourde	8	15-Mars	23-Avril	6-Avril	13,6
Bécasse des bois	9	23-Janvier	15-Avril	20-Mars	25,7
Bécasseau violet	10	5-Mars	2-Juin	10-Mai	24,6
Goeland à ailes blanches	4	15-Avril	17-Mai	24-Avril	15,4
Goeland bourgmestre	4	26-Février	10-Juillet	17-Avril	57,8
Goeland cendré	11	9-Mars	11-Juillet	6-Mai	36,4
Mouette mélanocéphale	5	22-Février	18-Mai	1-Avril	35,4
Mouette pygmée	11	24-Février	8-Juillet	28-Avril	48,8
Mergule nain	5	5-Janvier	3-Mai	26-Février	46,9
Alouette hausse-col	2	13-Février	21-Février	17-Février	5,6
Pipit spioncelle	11	23-Janvier	25-Mai	4-Avril	29,3
Grive litorne	9	15-Mars	11-Mai	20-Avril	18,2
Grive mauvis	9	5-Mars	20-Avril	31-Mars	14,6
Tichodrome echelette	6	6-Février	23-Mars	2-Mars	20,8
Jaseur boréal	0				
Bruant des neiges	10	19-Février	1-Mai	20-Mars	22,2
Bruant lapon	5	15-Février	28-Avril	7-Mars	29,9
Pinson du Nord	9	6-Février	6-Avril	7-Mars	19
Tarin des aulnes	10	26-Février	21-Avril	3-Avril	17,1
Sizerin flammé	6	8-Janvier	12-Mars	7-Février	26,5
Linotte à bec jaune	1			17-Février	
Beccroisé des sapins	3	26-Janvier	6-Avril	5-Mars	35,4
Cassenoix moucheté					
Corneille mantelée	6	1-Mars	1-Mai	4-Avril	22,3

Source AVES ->

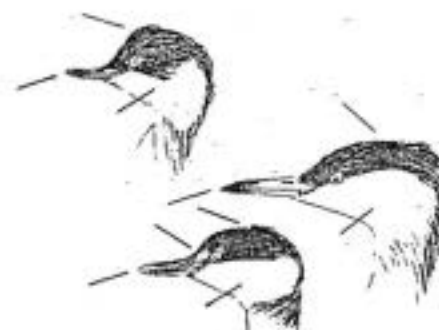
- LIPPENS, L. & WILLE, H. (1972) : *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Lannoo, Tielt.
- MAES, P., MEEUS, H. & VOET, H. (1985) : Broedvogels in Vlaanderen, 1980-1982. *Wielewaal*, 51 : 185-202.
- MAES, P. & VOET, H. (en préparation) : Grèbe à cou noir in *Atlas des Oiseaux nicheurs de Belgique*.
- RAPPE, A. & HERROULEN, P. (1963) : De Herstrek - La migration d'automne. *Le Gerfaut*, 53 : 508-552.
- VOET, H. & MAES, P. (1981) : Een broedgeval van Roodhalsfuut, *Podiceps grisegena*, ten noordoosten van Antwerpen. *Le Gerfaut*, 71 : 83-100.

RAPPEL DES PRINCIPAUX CRITERES D'IDENTIFICATION DES TROIS GREBES EN LIVREE HIVERNALE

1. Grèbe jougris : bec assez fort, relativement long, avec toujours du jaune à la base - calotte noire assez étendue, donnant à la tête un aspect aplati - joue, menton et gorge blancs ou teintés de gris clair, la joue s'étend assez haut vers la nuque - le plus grand des trois.

2. Grèbe esclavon : bec droit, assez fort mais relativement court - lorum clair ou même blanc, visible de près - calotte très noire et aplatie, dont la délimitation avec la joue forme une ligne horizontale - joue, menton et gorge très blancs; cette dernière peut exceptionnellement être noire.

3. Grèbe à cou noir : bec mince, paraissant retroussé vers le haut - calotte noire et front bombé - la délimitation entre la calotte foncée et le menton, la gorge et la joue blancs est moins nette, le haut de la joue et la région des oreilles étant foncés et le blanc remontant assez haut vers l'occiput - cou mince - le plus petit des trois.



De nombreuses variantes existent en fonction de l'âge et de la saison. A la fin de l'été, certains oiseaux gardent encore leur livrée nuptiale tandis que d'autres l'ont déjà abandonnée. A cette saison, les juvéniles se distinguent aisément par leur coloration brunâtre et le pattern de la tête et du cou : alternance confuse de foncé et de clair ou même des raies très nettes chez les grands grèbes. En automne, les juvéniles acquièrent un plumage d'immature, les caractéristiques du plumage juvénile s'estompant. Les adultes et immatures de deuxième hiver présentent alors un fort contraste entre les parties foncées et claires. Entre février et mai, les grèbes acquièrent le plumage d'été, plus rapidement et intensément chez les adultes que chez les immatures, la distinction entre les adultes en plumage nuptial et les immatures en plumage d'été étant cependant très délicate. L'observation de la couleur de l'iris et du bec peut aussi donner une

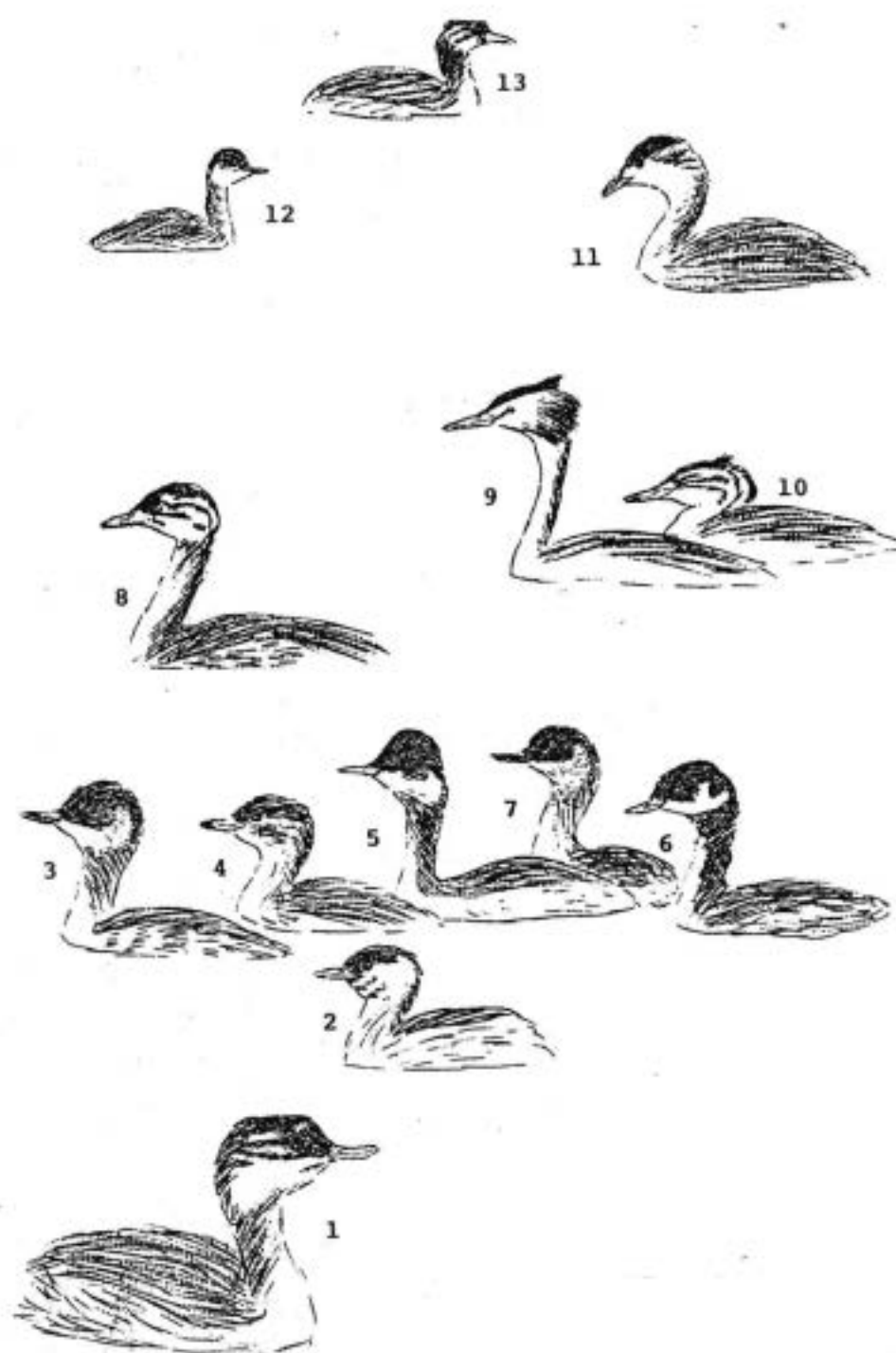
indication sur l'âge : chez l'Esclavon et le Cou noir, ce sont les adultes quand ils arrivent à la période de nidification qui ont l'iris le plus rouge éclatant et le bec le plus noir. Chez le Jougris, la surface de jaune est plus grande et plus elle est pâle, plus l'oiseau est jeune.

Des ouvrages de référence tels que le Cramp & Simmons (1977) donnent une description plus systématique des plumages; il peut être utile de les consulter. Les trois planches qui suivent illustrent une série de plumages au cours de trois périodes. Certains plumages ne sont pas illustrés, d'autres sont repris à titre d'exemple pour janvier mais peuvent rester inchangés jusqu'en mars...

Mais malgré toutes ces variations, les trois espèces peuvent être aisément identifiées à l'aide des critères repris ci-avant, tant sur les planches que sur le terrain. Avec un peu d'expérience leur identification dans des conditions normales se fait instantanément.

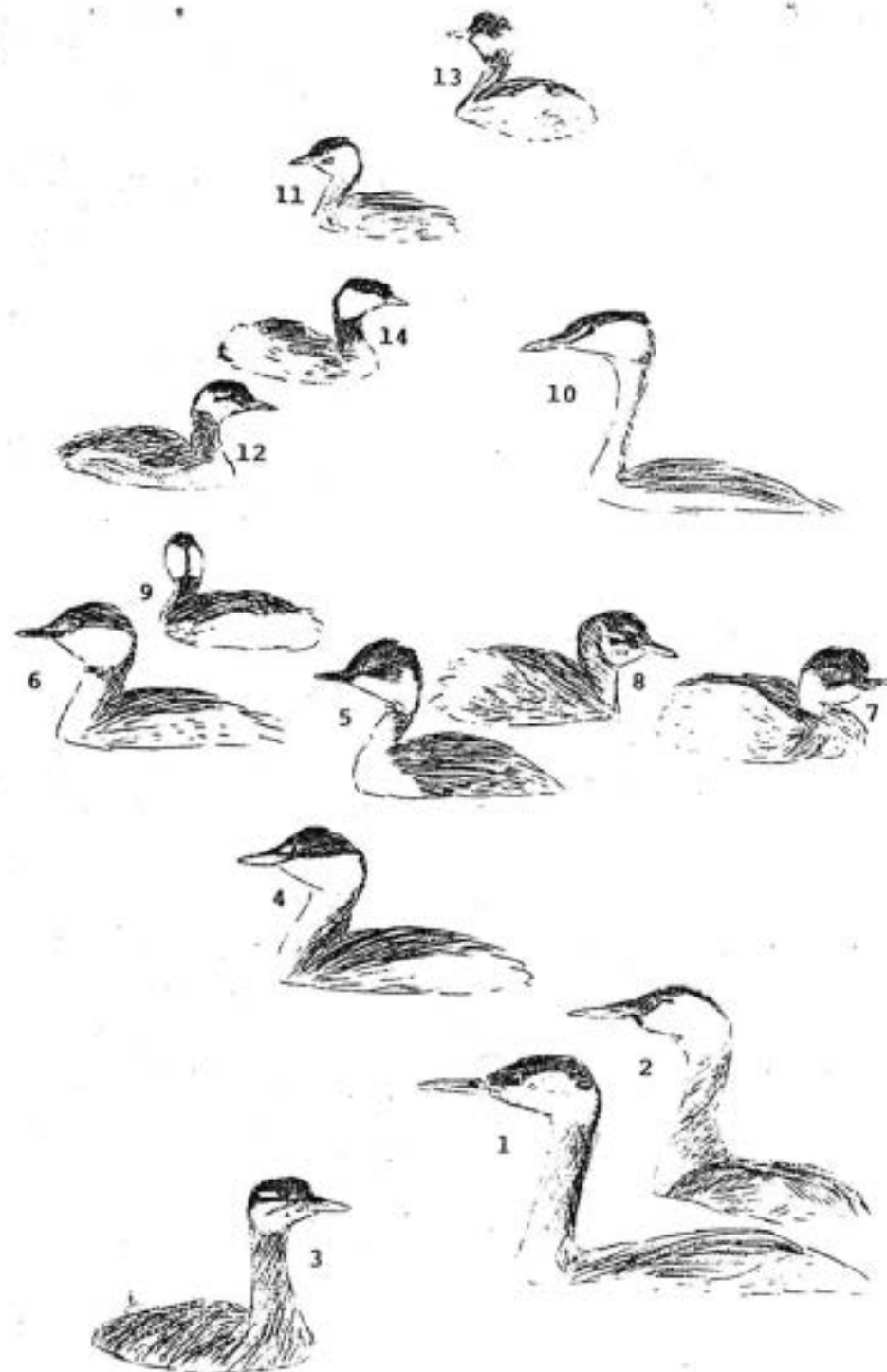
AOÛT - SEPTEMBRE

1. Cou noir : calotte noire fortement barrée de clair - nuque et arrière du cou roussâtres - immature début septembre - c'est un plumage rarement rencontré.
2. Castagneux : calotte brun foncé - brun et beige uni - sans doute un immature - août.
3. Cou noir : arrière de la joue gris - menton et gorge blancs - cou gris clair - août.
4. Castagneux : calotte foncée - bec épais et jaunâtre - coloration générale brunâtre et fauve - août.
5. Cou noir : calotte très bombée - longue joue - bec gris clair - septembre.
6. Cou noir : un immature, sans doute, avec la tête bariolée et le bec gris clair - septembre.
7. Cou noir : nuque roussâtre - joue gris clair et cou gris à peine plus foncé que la gorge - iris rouge vif - adulte - août.
8. Jougris : un immature, tête fortement barrée - se distingue de l'immature de Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) par le bec jaunâtre et par le dessus du cou foncé qui, avec la calotte, encadre la joue claire - fin août.
9. Huppé : adulte encore en plumage nuptial - cou très long et mince - long bec clair - œil relié au bec par un trait noir - août.
10. Huppé : juvénile, tête fortement marquée de noirâtre et de blanchâtre - il a déjà deux touffes à l'occiput, qu'il relève parfois - août.
11. Foulque macroule (*Fulica atra*) : les jeunes Foulques sont foncées sur le dessus (gris et noir) et blanchâtres sur le dessous. Ce contraste foncé/clair peut conduire à une confusion avec un grèbe lorsque la foulque est très éloignée et l'observation trop courte! - fin juillet-début septembre.
12. Cou noir.
13. Jougris : immature - joue rayée - août.



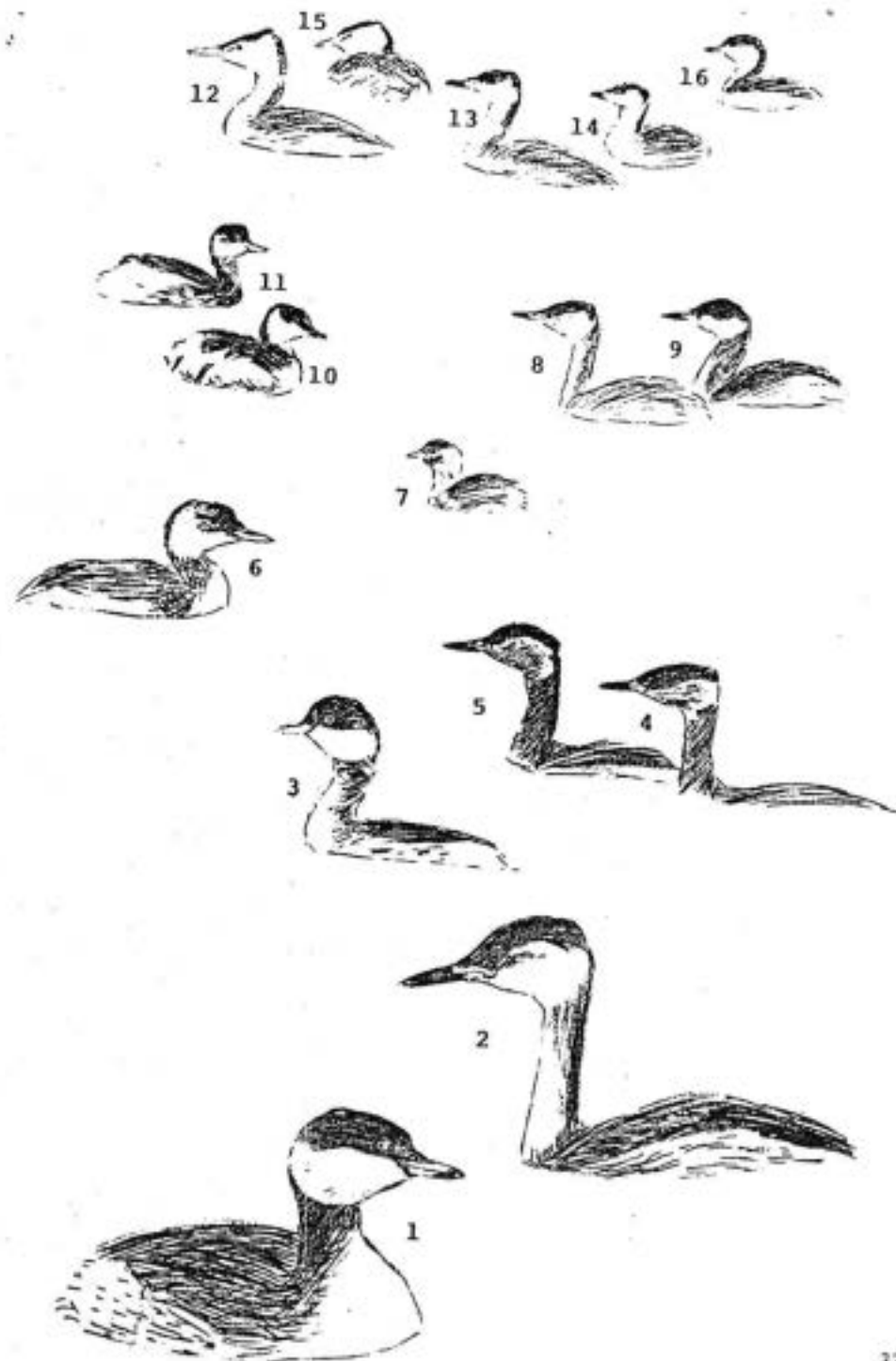
OCTOBRE - JANVIER

1. Jougris : le bec, tout jaune, paraît anormalement long; cet aspect est sans doute dû au fait que les plumes de la tête sont aplaties car l'oiseau va s'envoler ou plonger - novembre.
2. Jougris : son bec paraît aussi trop long - octobre.
3. Jougris, un immature ; trait sur la face - cou entièrement roux - bec tout jaune - décembre.
4. Esclavon : très caractéristique - lorum clair - bec gris clair - début novembre.
5. Cou noir : cet exemplaire a un bec foncé avec pointe claire, un très léger lorum clair et un collier foncé mais il se distingue du 6 par la forme de la tête et de la ligne y séparant le noir du blanc - iris rouge vif - adulte - janvier.
6. Esclavon : bec foncé avec pointe blanche - lorum clair - petit collier foncé qu'on ne retrouve pas chez tous les exemplaires - adulte (bec) - fin janvier.
7. Cou noir : l'arrière du corps gonflé, duveteux et ébouriffé est une caractéristique du Castagneux mais il n'est pas rare que le cou noir ait la même allure, surtout en plein hiver - janvier.
8. Castagneux : calotte presque noire mais cou brun-roux - le bec jaune avec le culmen foncé le distingue toujours des Grèbes esclavon et à cou noir.
9. Esclavon : la bande noire à l'arrière du cou, qui sépare les joues blanches, est souvent plus mince que chez les deux autres grèbes - novembre.
10. Huppé : cou très mince - lorum clair - bec long et fin.
11. Castagneux : bec corne avec culmen foncé - calotte presque noire - moustache - cou court - janvier.
12. Jougris : encore un immature, mais avec des traits sur la face moins nets que chez le 3 - bec entièrement jaune - début novembre.
13. Cou noir : front très vertical - bec gris clair - joue blanche aux contours peu nets - décembre.
14. Esclavon : grande joue blanche - sommet de la tête plat - bec gris clair assez petit - l'arrière du corps paraît aussi assez ébouriffé, ce qui est peu fréquent - cet exemplaire présente en outre un cou entièrement noir - fin janvier.



FEVRIER - MARS

1. Esclavon : très caractéristique - bec gris clair - mars.
2. Jougris : la tache jaune est déjà très réduite, mais la joue reste blanche et le cou clair - encore une trace de raie foncée sur la joue - mars.
3. Cou noir : collier foncé - joue blanche étendue, dont la délimitation avec la calotte foncée ressemble à celle de l'Esclavon mais s'en distingue par la calotte bombée - fin février.
4. Jougris : bientôt en plumage nuptial - cou marron chaud - tache jaune au bec, très petite mais très visible - joues grises - mars.
5. Jougris : en plumage nuptial - à noter, le trait clair entre la joue grise et la calotte, ainsi que la bosse au-dessus de la nuque, qui est une huppe réduite - fin mars.
6. Jougris : les traits sur la tête et le bec tout jaune indiquent encore un immature - début mars.
7. Castagneux : devient plus foncé mais n'a pas encore sa couleur acajou uniforme et la tache crème bien délimitée à la base du bec, comme les oiseaux en plumage nuptial.
8. Jougris : il acquiert aussi son plumage nuptial, mais le cou est encore grisâtre et assez clair - février.
9. Jougris : le cou qui devient plus foncé et le jaune du bec qui se réduit à une tache à la base indiquent que cet oiseau commence à acquérir le plumage nuptial - février.
10. Esclavon : le blanc de la joue qui remonte vers l'occiput pourrait amener à une confusion avec le Cou noir, mais le bec est bien droit et assez fort - février.
11. Cou noir : à la fin de l'hiver, les flancs et le cou deviennent noirs - mars.
12. Huppé : long bec rose - fine couronne foncée - œil relié au bec par une bande noire - long cou mince qui rappelle celui du héron, notamment quand il est replié - coloration générale très claire - février.
13. Jougris : adulte en plumage d'hiver - seule la base du bec est jaune - dans ce plumage, à distinguer du Huppé (par la couleur jaune du bec, l'épaisseur du cou, la calotte noire qui descend jusqu'aux yeux) et de l'Esclavon (bec, taille) - février.
14. Jougris : idem.; dans ce plumage, il est facile de le confondre avec un Esclavon.
15. Huppé : le cou peut aussi être totalement caché.
16. Esclavon : ce «pattern» est beaucoup plus caractéristique que celui du 10. Le contraste noir/blanc est beaucoup mieux marqué que chez le Jougris (14) - début mars.





coordination France : Alain Tasisier
B.P. 1, Le Sambuc
13200 Arles

DENOMBREMENTS D'OISEAUX D'EAU, SYNTHÈSE ANNUELLE, JANVIER 1990

Vous trouverez ci-joint le compte rendu des dénombrements de Canards et Foulques réalisés sur les sites majeurs français en janvier 1990.

Sans entrer dans trop de détails, il paraît important de rappeler les conditions dans lesquelles ces dénombrements, la saisie des données et leur exploitation sont effectués.

1/ La collecte des données sur le terrain est assurée par vos soins : ornithologues amateurs pour la plupart, professionnels pour une petite minorité, toujours avec de faibles moyens matériels. La signification même de ces opérations a été clairement définie dès le début de ces opérations, en 1962-63, il y a presque 30 ans :

- connaître la taille et la distribution des stationnements d'oiseaux d'eau en France,
- mesurer l'évolution temporelle de ces 2 paramètres,
- disposer de critères tangibles et fiables pour évaluer le nombre, la distribution et la capacité d'accueil des zones humides en France.
- faire ainsi partie intégrante du réseau international mis en place par le Bureau International de Recherches sur les Oiseaux d'Eau et les Zones Humides afin de répondre à ce même besoin de connaissance des oiseaux d'eau et des zones humides à l'échelle du Paléarctique Occidental.

2/ Ces données sont regroupées localement par les responsables 'oiseaux d'eau' des Associations Ornithologiques et/ou de Protection de la Nature de votre région, puis transmises au siège du réseau scientifique BIREO/France (R. Mahéo, Station Biologique de Bailleron, 56860 Séné).

3/ Elles sont ensuite saisies sur fichiers informatiques par la L.P.O. (G. Rocamora et M. Maillat), dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'Environnement, Direction de la Protection de la Nature.

Une copie est fournie au siège du BIREO/International, Division des Oiseaux d'Eau (Janine van Vessel)

../..

4/ Les dénombrements d'avifaune aquatique sont traités et exploités à plusieurs niveaux :

- au niveau de chacun des observateurs pour ce qui concerne leurs propres données (bien entendu ...),
- au niveau des Associations pour ce qui concerne les données qu'elles regroupent,
- au niveau national par le Groupe de Recherches BIREO/Canards,
- au niveau international par le BIREO International, Division des Oiseaux d'Eau.

Le présent compte rendu, synthèse annuelle succincte des dénombrements de janvier 1990, est le document que vous avez l'habitude de recevoir depuis des années. Il permet à chacun de mesurer le contexte dans lequel se situent ses efforts et d'évaluer leur utilité, leur efficacité. Il est un retour d'informations qui vous est dû, et par lequel je tiens à vous remercier toute ma reconnaissance, en tant que nouveau coordonnateur national du Groupe BIREO/Canards.

Je saisis par ailleurs cette occasion pour vous faire part de la création du :

GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE OISEAUX D'EAU
(GIS Oiseaux d'Eau)

Il répond à deux objectifs distincts :

1/ Objectif interne

Optimiser le fonctionnement du réseau en lui donnant la dimension scientifique nécessaire à la fiabilité des données et à la coordination des enquêtes.

Le GIS Oiseaux d'Eau ne se substitue pas aux services et réseaux existants (Associations, UNAO, LPO, BIREO/France, CRBPO) pour les tâches qu'ils accomplissent. Il leur sert d' "autorité scientifique" commune pour mener à bien ce travail scientifique, selon une problématique qui peut se résumer ainsi : chercher l'adéquation maximale entre les ressources offertes par les milieux humides français et les exigences des oiseaux d'eau au cours du cycle annuel. Cette problématique débouche sur les problèmes de gestion des milieux et de régulation des populations.

2/ Objectif externe

Constituer pour les Pouvoirs Publics (Ministère de l'Environnement notamment dans la perspective de l'Observatoire du Patrimoine Naturel et de l'Institut Français de l'Environnement) et les Instances Internationales (CEE, Agence Européenne de l'Environnement) un interlocuteur

- unique,
- compétent,

../..

- indépendant,
- reconnu pour la rigueur et l'objectivité de sa démarche scientifique,
- disposant d'importants moyens en personnel (plus de 600 collaborateurs), en matériel (notamment moyens de traitement et de calcul CNUSC, MNHN, CNRS, Universités) et en données déjà collectées (banque de données CRBPO/LPO).

Le GIS Oiseaux d'Eau regroupe les personnes physiques directement impliquées dans ces réseaux et structurés (UNAO, LPO; CNRS, CRBPO, Universités) et susceptibles d'assurer la dynamique et la rigueur scientifique souhaitées.

C'est une garantie pour assurer la bonne articulation des réseaux entre eux et avec le GIS.

C'est aussi une garantie pour donner au Groupement la crédibilité scientifique voulue et attirer sur lui des sources de financement nécessaires à la réalisation des objectifs qu'il s'est fixé.

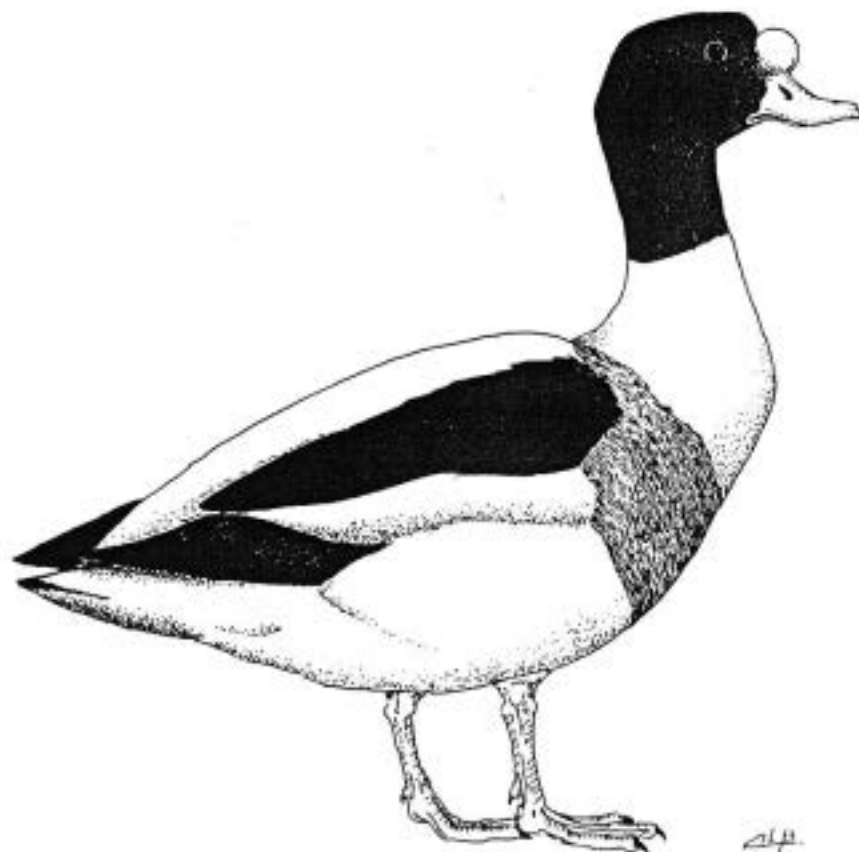
La création du GIS Oiseaux d'Eau ne modifie donc pas le déroulement des dénombrements, ni les modes de transmission des données qui demeurent inchangés.

Elle doit en revanche les dynamiser dans un cadre scientifique de rigueur et d'indépendance. C'est à cette tâche nouvelle que nous sommes invités à œuvrer ensemble.

Merci de votre confiance toujours renouvelée,
Très cordialement,

Alain Taxisier
Coordonateur
BIOE-France/Canards
Président
GIS Oiseaux d'Eau

Le Sambuc, 15/05/91



Janvier 1990

Dénombrement d'anatidés et de foulques hivernant en France - janvier 1990 -

Union nationale des Associations ornithologiques (UNAO)

Bureau International de recherche sur les oiseaux d'eau (BIROE France)

Compilation des données / Cartographie : Nadège MAILLET
Analyse et rédaction : Gérard ROCAMORA

ZEISS

Avec la participation de la société Carl Zeiss - France
60, route de Sartrouville - 78230 Le Pecq

Ligue française pour la Protection des Oiseaux
La Corderie Royale - BP 263 - 17305 Rochefort cedex



D'un point de vue climatique, l'hiver 1990 fait suite à deux hivers relativement doux et se caractérise par des températures encore plus clémentes et par une sécheresse marquée. La sécheresse a entraîné une baisse des niveaux d'eau qui sont restés anormalement bas dans de nombreuses localités, ce qui a pu limiter l'utilisation des zones humides de dimension réduite par les oiseaux.

1. COUVERTURE

La plupart des sites importants connus pour accueillir la majeure partie des anatidés et foulques du pays ont été recensés. On ne peut que déplorer l'absence de dénombrement en Baie de l'Aiguillon, site qui accueille habituellement entre 10 et 20.000 oiseaux d'eau, voire plus certaines années.

A l'exception de cette lacune qui entache la qualité de notre recensement national, la couverture générale semble relativement bonne à l'échelle du pays où 431 sites ont fait l'objet d'un dénombrement.

Seize départements n'ont pas fait l'objet de comptages : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Cantal, Charente, Côte-d'Or, Haute-Garonne, Gers, Haute-Loire, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Tarn, Vaucluse, Yonne ; et cinq départements du Centre n'ont pas transmis leurs résultats (Cher, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Nièvre, Vienne). Ce sont essentiellement des départements de montagne ou du Centre ne possédant pas de zones humides importantes pour l'hivernage des oiseaux d'eau.

Signalons enfin que les données relatives au lac Léman, habituellement traitées dans cette analyse, seront incluses dans la synthèse suisse.

2. METHODOLOGIE

La plupart des dénombrements ont été réalisés autour de la mi-janvier par le réseau d'ornithologues professionnels et amateurs du BIROE/France, coordonné par l'Union Nationale des Associations Ornithologiques (UNAO) qui regroupe les associations ornithologiques départementales et régionales. Certains sites (7 au total parmi les 431 pris en compte par cette synthèse) ont été dénombrés par le personnel de l'ONC.

Les dénombrements sont terrestres pour la plupart, aériens, ou par bateau pour quelques cas particuliers. Signalons que les résultats des comptages de macreuses effectués depuis la côte atlantique par le réseau BIROE ont été remplacés par ceux d'un dénombrement aérien ONC beaucoup plus performant réalisé entre

l'embouchure de la Loire et l'estuaire de la Gironde (site Centre-Ouest).

Les bordereaux reçus ont été codés et les sites identifiés selon la nomenclature et en référence à la liste fournie par le CRBPO. Cette nomenclature et l'attribution forcée d'un site à une unité administrative (département) conduisent dans le cas des sites à cheval sur plusieurs départements à des difficultés pour les observateurs à repositionner leur contribution.

Pour chaque analyse spécifique, puis pour l'ensemble du peuplement toutes espèces confondues, seront donnés :

- le nombre total d'oiseaux comptés en janvier 90
- le nombre total d'oiseaux comptés en janvier 89 (Dubois et Maillet, 1989)
- le nombre total d'oiseaux comptés en janvier 88 (Bredin et Maillet, 1989a)
- le nombre total d'oiseaux comptés en janvier 87 (Bredin et Maillet, 1989b)
- le nombre total d'oiseaux comptés en janvier 86 (Mahéo, 1986)
- la moyenne 1966-1976, soit l'effectif national moyen compté : ENMC (Hénery et al., 1979)
- l'estimation de la population française au début des années 80 (1979-1983) = EB80 (Ruger et al., 1987)

Remarque importante : EB80 est une moyenne calculée sur 5 ans qui tient compte de la non exhaustivité des recensements sur l'ensemble des sites connus. Elle n'est donc pas directement comparable avec le nombre total d'oiseaux comptés mais peut toutefois constituer une information intéressante.

La comparaison directe de ces chiffres pose cependant de gros problèmes méthodologiques car elle sous entend l'hypothèse que la qualité de la couverture du recensement est équivalente d'une année à l'autre, ce qui n'est évidemment pas le cas.

D'autre part cette couverture n'est jamais complète et le nombre total d'oiseaux recensés représente alors seulement une estimation de la taille minimum de la population de l'espèce.

En l'absence d'une méthodologie appropriée permettant de corriger les différences dans la couverture des comptages, ces comparaisons serviront toutefois à donner une image grossière des évolutions d'effectifs.

Nous donnerons ensuite pour chaque espèce la liste des principaux sites (en général les dix premiers) classés par ordre d'importance, en indiquant (par la lettre R) ceux qui répondent en janvier 1990 aux critères d'importance internationale définis par la Convention de Ramsar (le site héberge 1 % de la population biogéographique régionale, dont la taille est donnée par Pirot et al., 89).

3. ANALYSE

3.1. Analyse spécifique

Tadorne de Belon, Tadorna tadorna

1990 :	31 873
1989 :	31 881
1988 :	29 870
1987 :	49 705
1986 :	31 670
EB80 :	18 700
Moyenne 1966-76 :	7 800

L'absence de dénombrement dans la baie de l'Aiguillon où séjournent habituellement plusieurs milliers de tadorne (plus de 4.000 en 88 et 89) rend délicate l'interprétation du chiffre de cette année. On peut toutefois parler d'une certaine stabilité des effectifs au cours des trois derniers hivers doux par rapport à l'hiver rigoureux de 87 où les effectifs furent beaucoup plus élevés. Au delà de l'amélioration de la couverture des dénombrements, la faiblesse des moyennes anciennes traduit certainement la progression effective de l'espèce en France depuis 20 ans.

Les 10 principaux sites sont :

Baie de Somme (80)	8 200 (R)
Baie du Mont St Michel (35)	2 566 (R)
Golfe du Morbihan (56)	2 390
Basse Loire (Estuaire Loire, Ile du Masseraud, Réserve des Barracons) (44)	2 170
Camargue (13)	1 675 (R)
Baie de Bourgneuf (85)	1 670
R.N. de Moëze/Oléron (17)	1 400
Ile de Ré (17)	950
Baie d'Authie (62)	950
R.N. d'Yves (17)	923

Ces dix sites contiennent 72 % des effectifs français. A l'exception de la Baie de l'Aiguillon, absente de notre analyse, les autres grands sites sont globalement les mêmes que les années précédentes.

Canard siffleur, Anas penelope

1990 :	19 253
1989 :	28 095
1988 :	26 487
1987 :	72 380
1986 :	33 465
EB80 :	69 400
Moyenne 1966-76 :	46 000

Cette espèce continue à afficher une tendance à la baisse depuis l'hiver rigoureux de 87. Cette diminution affecte surtout la Camargue, qui héberge régulièrement près de la moitié des siffleurs

français (40 % cette année). Monval et Pirot (89) indiquent que l'espèce est sujette à d'importantes fluctuations à l'échelle de la méditerranée occidentale.

Les dix principaux sites sont :

Camargue (13)	7 605 (R)
Rade de Brest (29)	2 350
Golfe du Morbihan (56)	1 900
Lac du Der (51)	990
Cours du Rhin (67)	715
Bassin d'Arcachon (33)	619
Littoral sud Finistère (29)	600
Lac de Grandlieu (44)	460
Baie de St Briec (22)	350
Etang de Chatillon en Vendelais (35)	310

On retrouve après la Camargue quelques localités de moindre importance où aurait pu figurer la baie de l'Aiguillon qui accueillit en janvier 89 seulement 1.400 siffleurs. Avec 83 % des effectifs totaux présents sur ces dix sites, cette espèce présente une distribution plus concentrée que la précédente.

Canard chipeau, *Anas strepera*

1990 : 12 745
1989 : 17 420
1988 : 15 640
1987 : 4 150
1986 : 17 000
EB80 : 16 700
Moyenne 1966-76 : 8 400

Effectifs un peu faibles par rapport aux deux dernières années pour cette espèce en augmentation dans les pays du nord-ouest de l'Europe (Monval et Pirot, 89). Les effectifs camarguais ont diminué de moitié par rapport à 89 (13.000) tandis que ceux du cours du Rhin sont plus élevés. Ces deux sites totalisent 91 % des chipeaux hivernant en France, tous les autres retenant moins de 150 oiseaux chacun. Il s'agit donc d'une espèce à distribution très localisée dans notre pays.

Les dix premiers sites sont :

Camargue (13)	6 600 (R)
Cours du Rhin (67)	4 894 (R)
Etangs de Brenne (36)	166
Bassin d'Arcachon (33)	115
Marais d'Orx (40)	53
Lac de Grandlieu (44)	50
Etang de Bagnas (34)	50
Littoral sud Finistère (29)	48
Retenue de Moissac (82)	47
Baie de St Briec (22)	40

Sarcelle d'hiver, *Anas crecca*

1990 : 55 227
1989 : 57 350
1988 : 48 000
1987 : 22 440
1986 : 67 650
EB80 : 109 000
Moyenne 1966-76 : 57 000

On retrouve en 90 des effectifs du même ordre de grandeur qu'en 89. Après l'hiver rude de 87 qui a probablement poussé cette espèce sensible au froid à hiverner plus au sud, les effectifs de sarcelles paraissent s'être stabilisés au cours des trois derniers hivers doux. Ceux-ci sont voisins de la moyenne des années 66-76, l'espèce étant considérée comme stable par Monval et Pirot (89) sur l'ensemble de l'Europe comme en Méditerranée.

Les dix premiers sites sont :

Camargue (13)	20 120 (R)
Basse Loire (Estuaire Loire, Réserve des Barracons, Ile du Massereau) (44)	8 170 (R)
Cours du Rhin (67)	2 129
Rade de Brest (29)	1 800
Marais d'Orx (40)	1 500
Lac de Grandlieu (44)	1 200
Golfe du Morbihan (56)	1 050
Bassin d'Arcachon (33)	980
Ile de Ré (17)	900
Lac du Der (51)	861

Conformément au schéma habituel, 16 % des effectifs français sont hébergés par la Camargue. Les sites Basse Loire et Cours du Rhin augmentent leurs effectifs par rapport à l'an dernier et trois nouveaux sites de moindre importance apparaissent : Rade de Brest, Marais d'Orx et Lac de Grandlieu. L'ensemble des dix sites retient 70 % des effectifs totaux.

Canard colvert, *Anas platyrhynchos*

1990 : 192 895
1989 : 167 756
1988 : 141 000
1987 : 166 865
1986 : 204 800
EB80 : 250 200
Moyenne 1966-76 : 122 000

L'année 90 semble confirmer une augmentation des effectifs, enregistrée depuis 88 et un retour à des niveaux de populations voisins de ceux obtenus au milieu des années 80. C'est l'espèce la plus abondante en France et c'est également celle qui présente la distribution la plus dispersée, les dix principaux sites abritant 53 % de l'effectif total recensé. Il est d'ailleurs possible que la sécheresse, en diminuant la capacité d'accueil de nombreuses petites zones humides, ait favorisé la concentration des colverts dans les sites les plus importants régulièrement dénombrés, contribuant ainsi à l'augmentation de l'effectif recensé.

Les dix principaux sites sont :

Cours du Rhin (67)	37 850
Camargue (13)	18 854
Etangs de la Brenne (36)	7 167
Dombes (01)	6 787
Etangs de Lorraine (57)	6 497
Lac de Grandlieu (44)	6 000
Plaine d'Alsace hors Rhin (67)	4 592
Baie de Bourgneuf (85)	4 220
Etangs sud Moëvre (55)	3 709
Baie du Mont St Michel (35)	3 548

On retrouve dans cette liste pratiquement les mêmes sites que l'an dernier. Les deux sites les plus importants restent le Cours du Rhin et la Camargue. Les effectifs des étangs de la Brenne et du Lac de Grandlieu sont en augmentation par rapport à 89.

Canard pilet, *Anas acuta*

1990 :	6 219
1989 :	6 590
1988 :	9 250
1987 :	19 990
1986 :	13 280
EB80 :	17 900
Moyenne 1966-76 :	15 000

Espèce dont les effectifs sont en baisse depuis plusieurs années et atteignent en 90 un niveau voisin de celui de l'an dernier. Ce phénomène peut être d'origine climatique car il concorde avec une succession de trois hivers doux faisant suite à l'hiver froid de 87 où les effectifs atteignirent un maximum.

Les dix principaux sites sont :

Camargue (13)	2 180
Bassin d'Arcachon (33)	755 (R)
Golfe du Morbihan (56)	580
Baie de Somme (80)	460
Réserve de Chanteloup (85)	390
Presqu'île de Guérande (44)	245
Baie de St Brieuc (22)	220
Baie des Veys (50)	200
R.N. de Moëze/Oléron (17)	170
Baie de Seine (76)	158

La Camargue réunit plus du tiers des effectifs suivie par des sites réguliers de moindre importance où apparaît cette année la réserve de Chanteloup. L'ensemble de ces dix sites abrite 86 % de la population française de cette espèce connue pour avoir une distribution des plus concentrées.

Canard souchet, *Anas clypeata*

1990 :	11 564
1989 :	18 802
1988 :	12 970
1987 :	4 125
1986 :	11 770
EB80 :	15 500
Moyenne 1966-76 :	11 500

Effectifs moins importants par rapport à l'an dernier mais voisins de ceux des autres années (exception faite de l'hiver rigoureux de 87 où les souchets furent très peu nombreux). Ce chiffre rejoint la moyenne des années 66-76 donnée par Hemery (79). Signalons par ailleurs que les populations de souchets hivernant en Méditerranée tendraient à diminuer (Monval et Pirot, 89).

Les dix premiers sites sont :

Camargue (13)	4 965 (R)
Lac de Grandlieu (44)	1 750 (R)
Basse Loire (Estuaire Loire, Réserve des Barracons, Ile du Massereau (44)	846 (R)
Station d'épuration de Rochefort (17)	430 (R)
Golfe du Morbihan (56)	395
Etang du Maire (34)	320
Marais d'Orx (40)	300
Etangs de Brenne (36)	296
Réserve de Chanteloup (85)	245
Lac de la Forêt d'Orient (10)	226

Comme chaque année, la Camargue accueille les plus grandes populations (43 %), l'ensemble des dix sites totalisant 85 % du total national. Les deux sites suivants sont les mêmes qu'en 88 et 89, et on remarque la présence d'un nouveau site, la station d'épuration de Rochefort, où les efforts en matière d'aménagement et de gestion commencent à porter leurs fruits.

Nette rousse, *Netta rufina*

1990 :	3 391
1989 :	5 385
1988 :	2 135
1987 :	1 445
1986 :	1 850
EB80 :	5 000
Moyenne 1966-76 :	3 200

Principaux sites :

Camargue (13)	3 200 (R)
Lac de Divonne les bains (01)	122
Lac d'Annecy (74)	38

Depuis quelques années, les effectifs français de cette espèce tendent à augmenter, l'ensemble des populations hivernant dans l'ouest du bassin méditerranéen étant considérées comme globalement stables (Monval et Pirot, 89). Le chiffre obtenu en 90 est inférieur à celui de 89 mais reste voisin de la moyenne des années 66-76.

Comme chaque année, la presque totalité des effectifs (94 %) est concentrée en Camargue, le reste étant réparti sur quelques sites de moindre importance. C'est, avec le milouinan, le canard hivernant dont la distribution est la plus localisée en France. Aucun oiseau n'est signalé cette année dans les Dombes.

Fuligule milouin, Aythya ferina

1990 :	60 176
1989 :	65 697
1988 :	64 690
1987 :	62 410
1986 :	62 960
EB80 :	61 500
Moyenne 1966-76 :	48 000

Espèce dont les populations hivernantes sont en régression sur l'ensemble de l'Europe surtout en Méditerranée (Monval et Pirot, 89), ce qui n'apparaît pas nettement à l'échelle des effectifs français qui restent relativement stables d'une année sur l'autre. C'est avec le Fuligule morillon l'anatidé le plus sujet à l'ingestion de plombs de chasse provoquant le saturnisme (Pain, 90), ce qui pourrait être un des facteurs responsables de son déclin.

Les dix principaux sites sont :

Camargue (13)	10 550
Cours du Rhin (67)	6 212
Val de Seine (27)	4 543
Basse Isère (38)	2 400
Lac de Grandlieu (44)	2 300
Cours du Rhône (38)	2 167
Plaine d'Alsace hors Rhin (67)	1 906
Villeneuve de la Raho (66)	1 884
Golfe du Morbihan (56)	1 740
Etang de Biguglia (20)	1 450

Ces dix sites recueillent 58 % de l'effectif total. Les deux premiers, Camargue et Cours du Rhin, recueillent chaque année des valeurs élevées. Certains nouveaux sites apparaissent, comme le Val de Seine ou la Basse Isère, tandis que des sites antérieurement très importants pour le milouin comme Biguglia, les Dombes ou les étangs de Lorraine ne le sont plus. On remarque depuis quelques années des fluctuations importantes d'une année sur l'autre pour de nombreux sites.

Fuligule morillon, Aythya fuligula

1990 :	58 010
1989 :	70 449
1988 :	85 260
1987 :	42 474
1986 :	64 040
EB80 :	15 500
Moyenne 1966-76 :	23 000

La faible valeur enregistrée est vraisemblablement liée au fait que les effectifs du Lac Léman sont inclus cette année dans la synthèse suisse, ce site étant un des principaux pour l'espèce

(9.265 en 89). Signalons par ailleurs que les populations du sud de l'Europe et de Méditerranée tendraient à augmenter (Monval et Pirot, 89) ce que confirme la comparaison des chiffres français de ces dernières années avec la moyenne 66-76 donnée par Hemery et al.

Les dix principaux sites sont :

Cours du Rhin (67)	28 931 (R)
Camargue (13)	4 330
Etang de Biguglia (20)	3 400
Plaine d'Alsace hors Rhin (67)	1 860
Val de Seine (27)	1 481
Sablères de la Moselle (57)	1 481
Barrage de Champagnoux (73)	1 324
Lac du Bourget (73)	1 140
Barrage de Motz (73)	1 083
Lac du Lit au Roi (01)	1 053

Les sites les plus importants pour le morillon restent les mêmes que l'an dernier : Cours du Rhin, Camargue et Etang de Biguglia (le Lac Léman n'apparaissant plus) qui supportent 63 % du total, l'ensemble des dix sites atteignant 79 %.

Fuligule milouinan, Aythya marila

1990 :	1 583
1989 :	1 437
1988 :	1 227
1987 :	2 545
1986 :	2 110
EB80 :	2 100
Moyenne 1966-76 :	800

Effectif comparable à celui des deux derniers hivers contrastant avec le chiffre plus élevé obtenu pendant l'hiver rigoureux de 87 où des oiseaux hivernant habituellement plus au nord vinrent se réfugier en France.

Principaux sites :

Baie de Vilaine (56)	1 540 (R)
Etangs sud Woëvre (55)	15
Ballastière de Donchery (08)	8
Cours du Rhin (67)	4

L'espèce présente cette année une distribution beaucoup plus localisée que l'an dernier, avec 97 % de ses effectifs présents en Baie de Vilaine, qui reste le site le plus important pour le milouinan. Les autres sites où l'espèce est présente ont des effectifs beaucoup plus faibles que l'an dernier. Notons que le Lac Léman (exclut cette année de l'analyse française) recueillait 132 individus en 89.

Fuligule nyroca, Aythya nyroca

1990 : 76
 1989 : 5
 1988 : 5
 1987 : 10

Cette espèce orientale paraît extrêmement rare en France où sa présence est néanmoins notée régulièrement. Cependant ses effectifs sont probablement fortement sous estimés, les fuligules nyrocas passant facilement inaperçus au milieu des grandes concentrations de milouins ou de morillons. Les effectifs relevés en 90 sont beaucoup plus élevés que d'habitude et sont essentiellement localisés dans les étangs de la forêt de Paimpont et autour (92 % du total).

Sites où le nyroca est présent en 1990 :

Etangs de la Forêt de Paimpont et autour (35)	70	?
Etangs du Pagerault et de Ville-Alain (35)	2	
Vallée du Grésivaudan (38)	1	
Etang de Leucate (66)	1	
Isles les Villenoy (77)	1	

Les sites où l'on rencontre ce fuligule sont très irréguliers et changent complètement d'une année à l'autre.

Eider à duvet, Somateria mollissima

1990 : 2 648
 1989 : 4 789
 1988 : 1 390
 1987 : 470
 1986 : 345
 Moyenne 1966-76 : 750

Le chiffre de 90 est inférieur à celui de 89 mais traduit toujours une tendance à l'augmentation des effectifs, générale à l'ensemble des populations européennes (Pirot et al., 89). Les effectifs réels sont probablement plus élevés, l'espèce stationnant en mer et pouvant facilement passer inaperçue.

Les dix sites les plus importants sont :

Côte ouest Cotentin (50)	740
Baie des Veys (50)	712
Golfe de Fos (13)	209
Baie du Mont St Michel (35)	200
Littoral Nord Pas-de-Calais (62)	182
Baie de Somme (80)	180
Point de Saire (50)	87
La Baule (44)	52
Côte des Abers (29)	45
Côte de Penhièvre (22)	38

La distribution de cette espèce nordique en France est limitée aux côtes du nord-ouest du pays avec une petite population le long des côtes phocéennes. Ces dix sites rassemblent 92 % du total dénombré.

Harelde de Miquelon, Clangula hyemalis

1990 : 9
 1989 : 79
 1988 : 4

Cette autre espèce nordique est notée régulièrement en France mais en très petite quantité. Sa distribution est voisine de celle de l'espèce précédente avec une observation en Méditerranée et les 4 autres dans le nord-ouest de la France (sites non réguliers).

Sites où la Harelde est présente en 1990 :

Pointe St Gildas (44)	3
Port de Dunkerque (59)	3
Golfe de Fos (13)	1
Côte des Abers (29)	1
Presqu'île de Guérande (44)	1

Macreuse noire, Melanitta nigra

1990 : 50 204
 1989 : 43 105
 1988 : 19 535
 1987 : 5 634
 1986 : 16 340
 Moyenne 1966-76 : 16 340

L'augmentation des chiffres de ces dernières années pourrait bien être liée au perfectionnement des techniques de dénombrement qui font intervenir des comptages aériens. Compte tenu des difficultés de comptage liées au caractère marin de l'espèce, il est probable que nos chiffres sont encore en dessous de la réalité.

Les dix principaux sites sont :

Côte ouest Cotentin (50)	18 650 (R)
Centre-Ouest (Océan de l'embouchure Loire à l'embouchure Gironde) (85)	16 750 (R)
Baie de la Seine (14)	5 517
Baie du Mont St Michel (35)	4 000
Rade de Caen (14)	2 833
Baie de Douarnenez (29)	700
Côte de Penhièvre (22)	472
Baie de Somme (80)	410
Baie de Vilaine (56)	260
Baie des Veys (50)	150

La distribution de l'espèce est essentiellement concentrée sur les côtes atlantiques (au nord de la Gironde) et de la Manche.

Macreuse brune, Melanitta fusca

1990 :	3 454
1989 :	1 761
1988 :	3 110
1987 :	7 500
1986 :	8 440
Moyenne 1966-76 :	1 000

Cette espèce apparaît moins abondante en France, comme elle l'est à l'échelle de l'Europe (Pirot et al., 89). Là encore, les fluctuations enregistrées peuvent être liées aux difficultés de dénombrement et les effectifs réels sont probablement plus élevés.

Les principaux sites sont :

Baie de Seine (14)	3 100 (R)
Erdeven (56)	210
Côte du Trégor (22)	44
Rade de Caen (14)	40

L'essentiel des effectifs français se rencontre en Baie de Seine (90 %) qui est traditionnellement le site le plus important pour l'espèce en France.

Des individus isolés, mêlés à des groupes de foulques ou de fuligules se rencontrent fréquemment ça et là sur les lacs ou les cours des grands fleuves.

Garrot à oeil d'or, Bucephala clangula

1990 :	2 251
1989 :	3 180
1988 :	3 100
1987 :	3 110
1986 :	2 230
EB80 :	1 900
Moyenne 1966-76 :	1 200

La population française de ce canard semble présenter des effectifs assez stables, le déficit enregistré par rapport à l'an dernier pouvant s'expliquer par la non prise en compte du Lac Léman. Ce site était en effet le plus important et accueillait plus d'un millier d'oiseaux les années précédentes.

Les dix principaux sites sont :

Cours du Rhin (67)	911 (R)
Golfe du Morbihan (56)	710
Etangs de Lorraine (57)	109
Etangs sud Woëvre (55)	68
Lac d'Annecy (74)	54
Plaine d'Alsace hors Rhin (67)	44
Réserve de Génissiat (01)	43
Ile de Ré (17)	38
Estuaire de la Rance (35)	30
Lac du Bourget (73)	22

Les deux premiers sites constituent habituellement avec le Lac Léman les remises les plus importantes ; les autres localités, dont les étangs de Lorraine gelés à 50 %, sont à une exception près les mêmes qu'en 89. L'ensemble de ces dix sites retient 90 % de l'effectif total.

Harle huppé, Mergus serrator

1990 :	5 760
1989 :	4 504
1988 :	3 145
1987 :	3 592
1986 :	2 450
EB80 :	3 200
Moyenne 1966-76 :	1 200

Les effectifs de ces anatides pêcheurs semblent en augmentation depuis ces dernières années.

Les dix premiers sites sont :

Rade de Brest (29)	2 150 (R)
Golfe du Morbihan (56)	1 470 (R)
Rade de Caen (14)	353
Baie de Quiberon (56)	210
Baie de Vilaine (56)	210
Pointe de Saire (50)	166
Presqu'île de Rhuy (56)	160
Baie des Veys (50)	149
Plateau du Calvados (14)	137
Ile d'Oléron (côtes Nord et Ouest) (17)	96

L'espèce fréquente essentiellement les côtes de Bretagne et de la Manche, la Rade de Brest et le Golfe du Morbihan restant les sites les plus importants. Les autres sites sont pour la plupart réguliers, et l'ensemble recueille 88 % du total français.

Harle bièvre, Mergus merganser

1990 :	644
1989 :	930
1988 :	630
1987 :	1 842
1986 :	865
EB80 :	1 200
Moyenne 1966-76 :	80

La non prise en compte du Lac Léman (deuxième site en 89 avec 216 oiseaux) peut expliquer la relative faiblesse des effectifs par rapport à 89. D'une façon plus générale, les trois derniers hivers contrastent fortement avec l'hiver rigoureux de 87 qui avait provoqué la descente d'un plus grand nombre de Harles bièvres hivernants.

Les dix principaux sites sont :

Cours du Rhin (67)	418 (R)
Lac du Der (51)	85
Etangs sud Woèvre (55)	33
Lac de Divonne les bains (01)	24
Plaine d'Alsace hors Rhin (67)	21
Etangs de Lorraine (57)	10
Lac de Vassivière (23)	9
Etang de Leucate (66)	9
Barrage de Motz (73)	6
Retenue de Vouglans (39)	5

On retrouve l'ensemble des sites habituels de cette espèce, qui occupe les grands plans d'eau douce ou saumâtre et le cours des grands fleuves. Ces dix sites recueillent 96 % du total recensé. A l'exception de l'étang de Leucate, toutes les autres localités sont situées dans la partie est du pays.

Harle piette, *Mergus albellus*

1990 :	120
1989 :	170
1988 :	175
1987 :	570
1986 :	220
EB80 :	400
Moyenne 1966-76 :	20

Tout comme pour l'espèce précédente, le Harle piette est peu abondant lors des hivers doux comme celui de 1990.

Les principaux sites sont :

Lac du Der (51)	62
Etangs sud Woèvre (55)	17
Cours du Rhin (67)	13
Etangs de Lorraine (57)	12

Ces localités sont les mêmes qu'en 89 et recueillent 87 % de l'effectif total recensé. La distribution de cette espèce en France est très voisine de celle du Harle bièvre.

Foulque macroule, *Pulica atra*

1990 :	161 507
1989 :	176 393
1988 :	135 250
1987 :	130 491
1986 :	131 630
EB80 :	249 500
Moyenne 1966-76 :	133 000

Bien que sensiblement inférieur, l'effectif 90 reste du même ordre de grandeur que celui obtenu en 89, et donc en augmentation par rapport aux trois années précédentes. C'est après le colvert l'espèce gibier la plus abondante, et c'est également la plus résistante aux pressions de chasse excessives (Tanisier et Saint-

Gérard, 1981). Monval et Pirot la donnent en augmentation dans le nord-ouest de l'Europe et en récession dans le bassin méditerranéen.

Les dix principaux sites sont :

Camargue (13)	28 695 (R)
Etang de Biguglia (20)	16 600
Cours du Rhin (67)	12 172
Etang de Berre (13)	6 120
Lac du Bourget (73)	6 050
Bassin d'Arcachon (33)	6 020
Golfe de Fos (13)	4 900
Val de Seine (27)	4 387
Réservoir de Jonage (38)	4 000
Etangs sud Woèvre (55)	3 833

Les trois premiers sites sont dans l'ordre les mêmes qu'en 88 et 89 et recueillent 36 % de l'effectif total. C'est, avec le colvert, l'espèce la moins concentrée et la plus commune en France, les dix premiers sites recueillent 57 % de l'effectif total.

Les autres sites sont tous des sites habituellement importants, à l'exception de l'Etang de Berre qui recueille cette année plus de 6.000 foulques et remplace Bolmon (Bouches-du-Rhône également).

3.2. Analyse globale

Total 1990 :	683 823
1989 :	715 549
1988 :	619 424
1987 :	607 618
1986 :	673 445
(d'après Ruger et al. 87) 1980 :	879 300

Un total de 683.823 oiseaux d'eau hivernants ont été recensés pendant le dénombrement de mi-janvier 90 sur l'ensemble du territoire français. Ce chiffre est du même ordre de grandeur que celui des années précédentes et semble indiquer une certaine stabilité des effectifs hivernants d'oiseaux d'eau dans notre pays. Notons qu'il aurait probablement rejoint celui de 89 si les recensements de la Baie de l'Aiguillon (moyenne = 13.143 oiseaux sur 88 et 89) et du Lac Léman (moyenne = 19.084 sur 88 et 89) avaient pu s'y ajouter.

Les principaux sites français pour l'hivernage des anatidés et des foulques ont été en janvier 1990 :

- Sites abritant plus de 20.000 oiseaux d'eau (critère Ramsar)

Camargue (13)	112 841
Cours du Rhin (67)	94 473
Biguglia (20)	21 757
Côte ouest Cotentin (50)	20 000

- Sites abritant entre 10.000 et 20.000 oiseaux d'eau

Golfe du Morbihan (56)	16 845
Centre-Ouest (85)	16 753
Basse Loire (44)	14 629
Lac de Grandlieu (44)	13 261
Plaine d'Alsace hors Rhin (67)	11 916
Val de Seine (27)	10 974
Baie du Mont St Michel (35)	10 523
Baie de Somme (80)	10 113

Seuls quatre sites ont abrité plus de 20.000 canards et foulques en janvier 90 : la Camargue et le Cours du Rhin qui constituent les deux principaux sites français suivis par Biguglia et la côte ouest Cotentin.

La Baie de l'Aiguillon (non recensée) et le Lac Léman (inclus dans la synthèse suisse) devraient normalement figurer dans la liste des sites ayant accueilli entre 10.000 et 20.000 oiseaux.

L'hiver 1990 peut être considéré comme un hiver normal en termes d'effectifs d'oiseaux d'eau, les résultats du recensement étant globalement comparables à ceux des années précédentes. La douceur des températures s'est traduite par l'absence d'arrivée massive d'oiseaux fuyant le nord, caractéristique des hivers rudes.

A l'échelle de ces dernières années, certaines espèces comme le Canard colvert, le Harle huppé ou la Foulque semblent en augmentation tandis que d'autres comme le Canard siffleur ou le Canard pilet tendent à baisser. Les autres espèces montrent une certaine stabilité ou ne présentent pas de tendance bien définie dans l'évolution de leurs effectifs depuis quelques années.

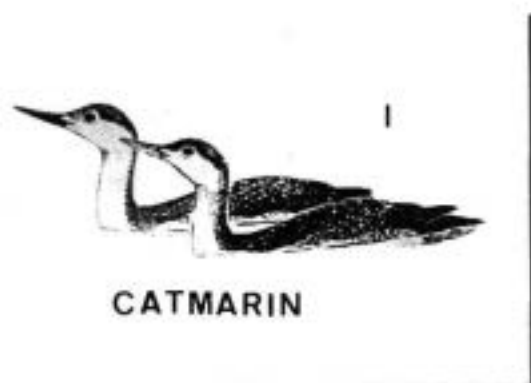
De nombreux efforts restent cependant à faire pour améliorer la qualité de ce recensement hivernal et de l'exploitation de ses données :

1. Assurer une meilleure coordination régionale des comptages de façon à garantir chaque année une couverture optimale sur tous les principaux sites de stationnement d'oiseaux d'eau du pays.
2. Améliorer la qualité des dénombrements en éditant un manuel sur les techniques de dénombrement et en organisant des stages pratiques de formation ou de perfectionnement à l'attention des ornithologues (au moins pour ceux qui ont à dénombrer les grands sites).
3. Effectuer une nouvelle identification des sites de dénombrement et constituer un Atlas des sites nationaux, ce qui permettra entre autres applications d'établir des cartes de distribution des effectifs plus précises.
4. Adapter une méthodologie statistique qui tienne compte de la qualité variable de la couverture suivant les années et de sa non exhaustivité, de façon à donner des estimations de taille de populations et des analyses de tendance suffisamment fiables.

Certaines de ces propositions sont intégrées dans les différents projets du Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux d'Eau (GISOE) récemment créé. Le GISOE constituera une cellule de réflexion visant à donner à l'ensemble des dénombrements un maximum de rigueur scientifique au niveau de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données. Son principal objectif sera de suivre l'évolution des populations d'oiseaux d'eau (anatidés, rallidés, limicoles) et des habitats qui les accueillent, afin d'orienter les politiques de protection et de gestion qui s'y rapportent.

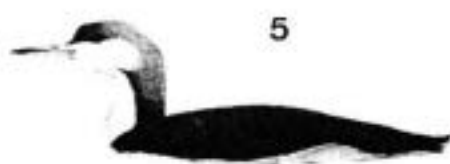
CRITERES D'IDENTIFICATION A DISTANCE DES PLONGEONS (GAVIA STELLATA, ARCTICA, IMMER)

		1 AN CATMARIN +1an , AD.		1 AN ARCTIQUE +1an , AD.		1 AN IMBRIN +1an , AD.	
TAILLE		le plus PETIT		DIFF. de TAILLE peu fiable ,grandes variations individuelles			
APPARENCE GENERALE		CLAIR -	CLAIR +	SOMBRE -	SOMBRE +	SOMBRE -	SOMBRE +
TETE	PORT	TYPIQUE , RELEVE (1)		CULMEN et POINTE SOMBRES		CULMEN et POINTE SOMBRES	
	BEC	gris pâle	SOMBRE (1G)	pâle	gris	pâle	gris
		FIN		apparence + longue		apparence + massive	
	FRONT	sombre	CLAIR	sombre ,fuyant		sombre , abrupt	
	CERCLE ORBITAL	OUI		NON		OUI	
COU	COULEUR	sombre	BLANC	GRIS, +CLAIR que le DOS (5)		NOIR,+SOMBRE que le DOS (7)	
	DESSIN	rectiligne ,FIN		légère pointe grise sous la joue		MARQUE BLANCHE à mi-hauteur du cou (8)	
DOS	COULEUR	MANTEAU + SOMBRE que COUVERTURES ALAIRES(tach.) (1D)	FINEMENT TACHETE discernable à faible dist. seulement (1G)	DESSIN en ECHELLE sur la partie antérieure (2D)	SOMBRE UNIFORME (2G)	DESSIN en ECHELLE sur la partie antérieure (6D)	SOMBRE UNIFORME (6G)
				+ SOMBRE que le CRANE et le COU (5)		- SOMBRE que le CRANE et le COU (7)	
	LIGNE de FLANC	NETTE		NETTE MARQUE BLANCHE sur la partie post. (1)		TACHETEE	



ARCTIQUE

IMBRIN



FIGURES

(1) PL. CATMARIN : 1G +1an, 1D 1an
 (2)(3)(4)(5) PL. ARCTIQUE : 2G +1an, 2D 1an
 (6)(7)(8) PL. IMBRIN : 6G +1an, 6D 1an

(1)(2)(6) WALLACE. Oxford univ. press. Cramp et Simmons (1977)
 (3) FURIC. Inédit
 (4) WALLACE. Brit. Birds (1978)
 (5)(8) MULLARNEY. Brit. Birds (1980)
 (7) BOTTOMLEY et BOTTOMLEY. Brit. Birds (1972)



GOELAND ARGENTE JUVENILE



GOELAND BRUN JUVENILE

DOS

- Du dos au croupion on a un léger dégradé vers le clair sans rupture de ton.

- le dos, fortement taché de sombre contraste avec le croupion blanc qui tranche avec le bout de la queue très noire.

AILES

- couvertures uniformes, claires
- les rémiges primaires intérieures sont plus claires et forment une zone pâle visible de loin - souvent en transparence.

- les couvertures forment deux bandes sombres.
- rémiges et extrémités de l'aile uniformément sombres.

Bec rose à pointe noire.

Bec noir.

Pattes rose-chair.

1^{er} hiver : - semblable au juv. mais la tête et le dessous sont plus clairs, moins uniformes.

1^{er} été : - Tête et dessous souvent blancs.

- En raison de l'usure, les ailes et la queue sont brun-pâle, beaucoup plus que chez le G. brun. Il y a parfois quelques squamule grises.

buse

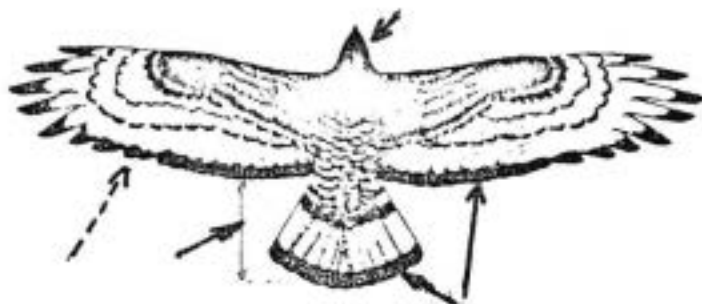
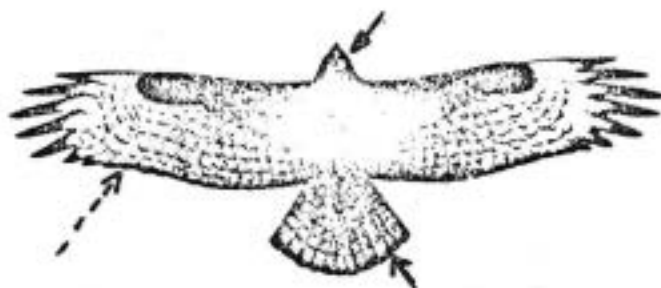
bondrée

vol ascendant

Buteo



Pernis



vol glissé



AR VRAN-Liste des participants du Morbihan 22/6/91

GARCIA	Frédéric	14, rue Mably	56 600 LANESTER	97 76 58 81
GARRIN	Daniel	Kervranic, Ste Brigitte	56 480 CLEGUEREC	
GELINAUD	Guillaume	3, rue Le Hellec	56 000 VANNES	97 47 46 19
GERAUDEL	Dominique	5, rue Montfort	56400 AURAY	
GRANNEC	Pascal	32, Avenue MI De Lattre De Tassigny	56000 VANNES	
X GUILLAS	Arnaud	Mané Er G'hoet Merlevenez	56 700 HENNEBONT	97 65 65 14
GUILLEMOT	Bernard	18, allée Norminoë	35 510 THORIGNE	99 62 43 61
ILIOU	Bernard	La Ville Gleuhuel	56 120 GUEGON	97 75 67 64
JAMET	Marc	Le Quinquis - Saouter	56 110 LE SAINT	97 34 70 94
X JEHANNO	Agnès	9, rue des sports Poulpris	56450 THEIX	97 43 11 80
LAFFILAY	Andrée	Falguérec	56860 SENE	97 66 91 36
LE MAGUER	Yann	30, rue des genêts	56950 CRAC'H	97 55 07 54
LE PROVOST		75, rue Texier La Houle	56000 VANNES	
LE CHENADEC	Arnaud	Bindre	56 860 SENE	97 66 95 85
X LE BARRI	Anne Françoise	8, rue de l'unité	56 000 VANNES	97 42 70 98
LE BOZEC	Yann	Kerdrollo, Locoal-Mendon	56 550 BELZ	97 55 47 87
LE DRU	Arnaud et Claire	Route de Kerisouet	56890 PLESCOP	97 60 80 77
LE HOUEDEC	Arnaud	2, rue de la Côte d'Alger	56 100 LORIENT	97 27 20 30
X LE MOENNER	Franck	Kerarden	56 860 SENE	
LUHAN	Patrick	11, rue De Tassigny	56100 LORIENT	97 37 50 36
MAHE	Françoise	Résidence résidence	56 000 VANNES	97 40 97 61
MAHEO	Roger	Station Biologique de Bailleron	56 860 SENE	97 26 41 04
X MEUROU	Christophe	25, bois du Vincin	56000 VANNES	97 63 33 46
MORGAN	Gilles	Rue Toulouse Lautrec	56 600 LANESTER	97 76 70 27
X MOURRAIN	Marie Françoise	Résidence Gwened II rue W. Churchill	56000 VANNES	97 63 55 52
NISSER	Jacques	Le Grégo Surzur	56460 THEIX	97 49 01 22
X PHILIPPON	Patrick	97, avenue du 4 Aout 1944	56000 VANNES	97 54 13 78
PICHAVANT	Alain	3, square de l'île Govean	56000 VANNES	97 63 40 37
PICHOT	Catherine	Kermarec	56 590 ILE DE GROIX	97 86 86 74
QUEMENEUR	Brigitte	10, rue Mme Lagarde	56 000 VANNES	97 54 26 03
QUILLERE	Mathieu	9, hameau de Bonnerfaven	56 400 BREC'H	97 57 74 00
X RAYNAUD	Mireille	Le Bourg Saint-Yves	56 310 BUBRY	

AR VRAN-Liste des participants du Morbihan 22/6/91

AUCHER	Jean-Paul	4, rue de Rennes	56 260 LARMOR-PLAGE	97 33 79 30
BARON	Alain	Le Moustoir	56 610 ARRADON	97 44 73 00
BASQUE	Rémi	2bis, rue du verger	56 860 SENE	97 66 52 58
BAYER	Yves	Route du Golfe	56 370 SARZEAU	97 41 75 89
BENOIT	Jacques	Quehello Congard	56 260 LARMOR-PLAGE	97 33 71 13
BERTAULT	Yves	Kerjoseph, route de Kerguillaume, Marzan	56 130 LA ROCHE BERNARD	99 90 61 61
BOZEC	René			
BRETECHE	Marcel	31,résidence du bourg	56000 ARRADON	97 44 01 17
CARCREFF	Dominique	Kernot	56320 LE FAOUE	97 23 15 14
CARDIET	Raymond et François	Le Bourg Mellac	29 130 QUIMPERLE	98 71 81 68
CARTEAU	Benoît	Clos du ruisseau	56860 SENE	97 66 91 65
CHAUCHEPR/T	Michel	Pont Neuf	56870 BADEN	97 57 03 45
CLOEREC	Pierrick	5, rue Alsace	56 000 VANNES	97 63 47 90
CORBEL	Jean-Claude	Clecuneh	56 150 BAUD	97 39 01 06
CORBIERE	Jacques	10, rue Auguste Brizeux	56 100 LORIENT	97 64 11 46
COUPRY	Nicolas	Route de Landaul	56330 PLUVIGNER	97 24 75 04
DAVID	Jean	3, rue Le Hellec	56 000 VANNES	97 42 76 79
DELAHOUSSE	Etienne	Route de Glevenay	56 720 PLOUHARNEL	97 52 39 46
DEMONT	Bernard	Le Clos Minier, Limerzel	56 220 MALANSAC	97 66 13 56
DUCOIN	David	Kerarden	56 860 SENE	
ERMEL	Gérard	1,rue République	56 670 LOCMIQUELIC	
EVANNO	Armel	rue des ajoncs	56 860 CAUDAN	97 05 73 15
FERRAND	Jean-Pierre et Myriam	37, rue Trottier	56 700 HENNEBONT	97 85 05 94
FLAHAUT	Marie-Odile et Louis	50, quai de l'île Govéan	56 000 VANNES	97 63 05 59
FORLOT	André	Route de Mériadec	56 890 PLESCOP	97 60 86 62
FORTUNE	Philippe	Keravel	56 250 Saint NOLFF	97 45 41 50
FORTUNE	Olivier	Villa Mon Désir, 13,rue de Fencer	49 460 CANTENAY-EPINARD	
FOURCADE	Jean-Pierre	21,rue de Brocéliande	56 000 VANNES	97 63 28 65
FRAPPER	Gilles	25, rue Coudé	56 400 AURAY	97 24 22 15
FREMONT	Jean-Yves	Kerjoseph, Route de Kerguillaume, Marzan	56 130 LA ROCHE BERNARD	99 90 61 61

AR VRAN-Liste des participants du Morbihan 22/6/91

ROBIC	Jean-François	19, avenue des ormes	56 000 VANNES	97 63 52 53
ROS	Jacques	Kerjagu	56 390 COLPO	97 66 30 83
SALIOU	Yves	8, allée des genêts	56860 SENE	
THEBAUD	Christophe	Route de Ste Avoye	56400 PLUNERET	97 24 22 42
TRESSOS	Jean-Marie	La Ville Rieux	56 120 PLEUGRIFFET	
VOUADEC	Philippe	Kerforc'h	56320 LE FAOUE	97 23 00 95

